



L'URGENCE D'UNE SÉCURITÉ GLOBALE

Le monde contemporain répond aux défis d'aujourd'hui comme s'ils étaient identiques à ceux d'hier. Le résultat, en France comme ailleurs, est désastreux. Des siècles d'histoire ont imposé l'idée que la sécurité était d'abord nationale alors que les défis d'aujourd'hui sont globaux. Le climat, la santé, les migrations, les droits sociaux, l'éducation, la sécurité alimentaire posent les questions à l'échelle de l'humanité, de la planète.

L'insécurité climatique, l'insécurité sanitaire, l'insécurité alimentaire, l'insécurité économique, culturelle, individuelle, institutionnelle mettent en péril, à l'échelle du monde et dans chacune de nos sociétés, la sécurité humaine.

Le terrorisme, présenté comme rythmant la vie internationale, agit à une autre échelle, étant responsable de dix à quarante mille victimes.

Il est urgent de changer de logiciel, de défendre nos biens communs pour agir pour le climat, d'organiser un système de gestion sanitaire mondial, de protéger les migrants, d'élever partout dans le monde les droits sociaux, d'éduquer aux enjeux mondiaux, de lutter contre la faim en renforçant la sécurité nutritionnelle.

C'est pour réfléchir, ensemble, à toutes ces pistes, à la mobilisation des sociétés et aux propositions pour de nouvelles politiques publiques que s'est tenu le 21 janvier 2023, à Paris, au Palais du Luxembourg, un colloque consacré à la Sécurité globale.

PROMOUVOIR LES SECURITES HUMAINES AU SERVICE DE LA PAIX

*Un colloque s'est tenu, à Paris le 21 janvier 2023, au Palais du Luxembourg
à l'invitation de Pierre Laurent,*

sénateur de Paris, et Bertrand Badie, professeur émérite à Sciences-Po Paris.

*Sous le thème général de la Sécurité globale, 4 tables rondes
avec 15 intervenantes et intervenants.*

*Le présent dossier, avant une publication des actes du Colloque,
rend compte d'une partie de ces importants travaux.*

*Avec un entretien avec quelques uns des organisateurs de l'initiative
et 4 des interventions prononcées.*

PROGRAMME

1. L'URGENCE D'UNE SECURITE GLOBALE MONDIALE

Bertrand Badie, professeur émérite des Universités à Sciences Po Paris, **Philippe De Botton**, médecin, ancien Président de Médecins du monde situeront le contexte et montreront les raisons profondes de la nécessité d'une telle rencontre pour l'avenir du monde d'aujourd'hui.

2. CONGO, SAHEL, HAÏTI : 3 CAS EMBLEMATIQUES

Anny Modi, Directrice générale de l'association Afia Mama, Première vice-présidente de l'association des femmes d'exception, **Niagale Bagayoko**, docteur en Science politique, spécialiste de la réforme des systèmes de sécurité en Afrique francophone et **Jean-Marie Théodat**, géopolitique de la Caraïbe insulaire proposeront leurs diagnostics et leurs propositions vers de nouvelles sécurités humaines.

3. LE BESOIN DE POLITIQUES PUBLIQUES ALTERNATIVES

Dominique Kerouedan, médecin et juriste spécialisée dans le domaine des politiques de santé mondiale et **Dolibor Frioux**, écrivain et **Pierre Micheletti**, Président d'Action Contre la Faim (ACF), membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), évoqueront la nécessité d'approches innovantes dans les domaines de la gouvernance sanitaire, du climat et de l'environnement, de l'alimentation.

Pierre Micheletti, **Guillaume Devin**, professeur émérite à Sciences Po et **Jean-Marie Harribey**, économiste proposeront des pistes pour soutenir les politiques humanitaires, agir en faveur du multilatéralisme et financer les objectifs de développement durable.

4. TABLE RONDE FINALE

Ahoua Don Mello, ancien ministre ivoirien, représentant des BRICS pour l'Afrique de l'Ouest, **David Cormand**, député européen et **Pierre Laurent**, sénateur, vice-président de la commission des affaires étrangères, réagiront aux travaux de la journée et diront leurs visions de la place du politique dans les transformations nécessaires.

TABLE RONDE

SÉCURITÉS HUMAINES

Bertrand Badie (professeur émérite à Sciences-Po Paris).

Philippe De Botton (médecin, ancien Président de Médecins du monde).

Pierre Laurent (sénateur de Paris).

ContreTemps : « L'insécurité » est un thème obsessionnel du débat politique, toujours évoqué à propos du terrorisme, de la délinquance... Le colloque vous semble-t-il avoir permis de présenter une autre vision de ce qu'est le problème dans notre monde ?

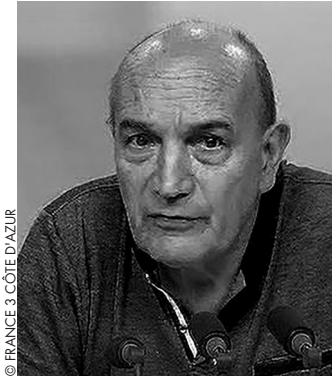
Pierre Laurent : Absolument, et c'est tellement nécessaire. Ce colloque a été en quelque sorte une bouffée d'oxygène en ce sens qu'il s'est dégagé de la lecture dominante des conflictualités du monde actuel, et surtout de leurs causes. En braquant le projecteur sur ce que nous appelons les « *sécurités humaines* », il a permis de placer à leur juste place les problèmes les plus criants, comme l'insécurité alimentaire, qui touche un tiers de la population mondiale, les insécurités sanitaires, avec l'essor des pandémies, les insécurités liées aux inégalités de développement ou encore, évidemment, à la crise climatique.

Les discours dominants basés sur le choc des puissances ou la compétition militaire généralisée passent ces enjeux vitaux au second plan alors qu'ils sont la cause première de toutes les instabilités mondiales. Les rhétoriques sécuritaires qui en découlent, dopées par les bellicismes en expansion et l'exacerbation des nationalismes partout sur la planète, alimentent les discours selon lesquels, éteindre les conflits, préparer la paix ce serait d'abord faire la guerre. Or, c'est comme cela que l'on empêche la résolution durable des conflits. Le colloque a montré que construire la paix, mettre fin aux désordres mondiaux, c'est d'abord s'attaquer aux grandes insécurités humaines.



© MARION BOISJOT

Voilà pourquoi, dans la droite ligne de ce colloque, nous appelons toutes les énergies disponibles à s'unir pour remettre au centre du débat politique l'indispensable construction de sécurités humaines mondiales dans tous les domaines, au service de la paix.



© FRANCE 3 CÔTE D'AZUR

Philippe De Botton : Toutes les interventions du colloque ont démontré le caractère global des insécurités et leur interdépendance. La vision et les perspectives sont à l'évidence mondiales. Les réduire à une seule cause ou origine est un contre-sens, sinon une malhonnêteté intellectuelle. Les contextes sont complexes, hétérogènes et multiples et doivent être analysés dans leur ensemble. Une réponse sécuritaire univoque est vouée à l'échec, puisque ne prenant pas en compte

l'ensemble des paramètres et des enjeux. S'il est une seule chose que ce colloque a permis de démontrer, c'est bien de replacer l'humain au centre de nos relations internationales, loin de la notion dépassée de puissance et d'hégémonie. Le tout sécuritaire, au contraire de la sécurité globale, conduira l'humanité à un « *trou noir* » et à sa destruction pour reprendre l'expression utilisée par des intervenants du colloque.

Bertrand Badie : Un colloque ne saurait suffire à réaliser un travail aussi ambitieux : il s'agit bel et bien d'opérer un tournant fondamental dans l'analyse comme dans l'action.

Alors que nous héritons de plusieurs siècles d'évidences, présentant l'insécurité comme résultant de la stratégie malveillante d'un adversaire potentiel ou réel, il nous faut passer maintenant d'un monde d'acteurs à un monde de système. Les principales menaces qui aujourd'hui pèsent sur le monde sont moins le fait d'acteurs – même si ceux-ci continuent à prêter la main – que d'un dérèglement du système global. Comprendre cette mutation



© FR.WIKIPEDIA.ORG

suppose un double effort. Celui de transformer nos habitudes intellectuelles, comme nos schémas cognitifs, et celui de considérer le jeu international non plus dans les termes de la « géopolitique » et de la stratégie, mais en fonction de ses effets sur une humanité désormais globalisée.

On a vu avec la crise du Covid la tentation des gouvernants de nationaliser une insécurité – en fait systémique – et d’essayer d’y répondre par des politiques sanitaires nationales, donc de placer la lutte contre le Covid dans une perspective compétitive plus que globalisante. Au-delà de cette manifestation inédite, la première à cette échelle, ce sont tous les moteurs traditionnels, politiques et diplomatiques, qui sont remis en cause. Cette réalité nouvelle dérange les schémas acquis. Et surtout, elle bouscule tant d’intérêts menacés par cette reconstruction de l’idée de sécurité : la réussite d’un tel travail de reconstruction est donc pour le moins incertaine.

CT : Le concept de global security, ou d’intérêt global, est-il en mesure à vos yeux de substituer audit intérêt national, celui des États-nations, l’intérêt de l’humanité toute entière ?

Philippe De Botton : Le concept de sécurité globale progresse fortement dans la société civile (en particulier sur le climat, la sobriété énergétique, la biodiversité, la santé universelle, la faim...), beaucoup moins chez les « politiques » qui restent figés et prisonniers du carcan du soi-disant intérêt national. Je ne suis pas certain que le personnel politique soit actuellement capable de changer de paradigme et d’orientation. Il faut pouvoir imaginer de nouveaux modèles de souveraineté partagée. La question est aussi de pouvoir résoudre la nécessaire articulation entre le national/régional et le mondial, avec comme objectif l’humanisation des relations internationales.

Or, l’Europe se ferme et se rétracte sur elle-même depuis trop longtemps. Elle paye maintenant ses errements, ses lâchetés, ses compromissions, son manque de courage politique et de créativité. Elle n’a pas su ou voulu prendre le virage social et environnemental qui aurait dû être le sien il y a 20 ans, laissant les intérêts privés dicter leurs lois et leurs agendas au détriment du bien-être et de la sécurité globale de leurs populations. En France, une élection présidentielle d’une insignifiance absolue, sans visions ni enthousiasme. Une population résignée et désabusée, avec au final une extrême droite très forte relayant des idées nauséabondes sous un vernis social assumé.

La crise de l'accueil et de la solidarité des exilés en Europe, les morts en Méditerranée, les violences en Libye, la crise syrienne et ses 11 millions de déplacés et réfugiés, la famine au Yémen, le « génocide » des Rohingyas, l'emprisonnement forcé et de masse des Ouïghours, les murs qui se dressent partout aux États-Unis, en Israël, en Pologne à la frontière du Belarus et ailleurs, les régimes autocratiques en Turquie, Russie, Hongrie, Venezuela, aux Philippines, au Brésil encore récemment, et dans beaucoup d'autres pays. La régression des droits des femmes, les rébellions citoyennes partout dans le monde, plus ou moins médiatisées au Liban, à Hong Kong, au Chili, plus récemment au Myanmar et en Iran, la faillite et l'abandon du Sahel et de l'Afghanistan...

La liste serait bien trop longue d'un monde qui se consume et se désorganise sous le regard indifférent et impuissant de nos gouvernants, incapables de remettre en cause un monde obsolète et d'imaginer d'autres manières harmonieuses de vivre et agir.

Et, enfin, cette pandémie, toujours présente, qui nous rappelle notre extrême fragilité et cette destruction du vivant qui finira par causer notre perte si rien ne change en profondeur.

Pierre Laurent : Dans le monde de 2023, parler de « *sécurité humaine globale* » pourrait paraître utopique. Et pourtant, il est évident que la politique de demain ne sera pas la simple addition de politiques nationales, mais reposera sur une multiplication d'instruments communs acceptés de tous, dans l'esprit par exemple du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Car aujourd'hui plus qu'hier chacun peut le constater : tout ce qui affecte les uns impactera, tôt ou tard, les autres. Au rythme de crises croissantes et entremêlées, nous vivons donc un moment de prise de conscience mondiale des dangers communs qu'encourt l'humanité.

Face à ces dangers communs, la réponse ne viendra pas pour chacun de l'affirmation d'intérêts nationaux rivaux ou pire, antagoniques. Construire des réponses communes suppose de repenser la notion de souveraineté. Nous avons besoin de reconquérir des souverainetés pour les peuples et les nations pour retrouver la maîtrise et le sens de choix fondamentaux qui engagent l'avenir de leurs sociétés. Et pour garantir cette maîtrise, nous avons aussi besoin de logiques de souverainetés partagées, sans lesquelles il serait vain de prétendre affronter les défis climatique, sanitaire, alimentaire, énergétique... La logique de biens

communs est pleine d'avenir. Cette articulation nouvelle, permettant de poser les problèmes aux différentes échelles, constitue l'un des enjeux majeurs du siècle.

Bertrand Badie : C'est tout l'enjeu ! On voit que, derrière l'idée de sécurité globale, il y a une forme de déconstruction de l'idée sacrosainte d'intérêt national. D'abord l'idée d'intérêt national n'a jamais été évidente. Pour la raison simple que celui-ci n'existe que subjectivement, né du discours des acteurs politiques qui eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux sur ce qu'il signifie. Il fait donc l'objet d'un débat permanent, du moins là où celui-ci est encore possible. Pendant des années, voire des siècles, on s'est cramponné à la fiction d'un intérêt national unique, alors que l'interprétation de celui-ci débouchait inévitablement sur un dissensus permanent et des options multiples.

À cela s'ajoute aujourd'hui une donnée décisive : non seulement l'idée apparaît artificielle et fragile, mais on s'aperçoit que, même s'il existe, l'intérêt national est devenu l'otage permanent de l'intérêt global. On ne peut pas imaginer, dans le monde tel qu'il est, dans un monde systémique, que les intérêts nationaux puissent s'accomplir sans que l'intérêt global ne soit préalablement préservé. Comment par exemple affirmer un intérêt français qui fasse sens s'il ne s'inscrit pas dans un équilibre environnemental et climatique global ? Cette soumission de l'intérêt national à l'intérêt global est quelque chose de nouveau dans la grammaire politique, et dans le mode d'action des gouvernements.

De même, autre nouveauté, la quête de cette sécurité globale est source de rivalités nouvelles. Les gouvernements ont cette tendance incompressible de s'interroger, partout dans le monde, sur la meilleure manière d'œuvrer à l'intérêt global de l'humanité tout en minimisant les coûts nationaux et en optimisant leurs propres gains. Un tel calcul conduit évidemment chaque État à une dangereuse surenchère ! Ce qui constitue – comme on l'observe régulièrement lors des Conférences pour le climat – la base même de nouvelles formes de compétition interétatique, les États nationaux s'opposant à partir de lectures divergentes de l'intérêt global, celles-ci inspirées par l'espoir de satisfaire les intérêts propres à chacun. Une très mauvaise méthode qui rend impossible la satisfaction des besoins collectifs, lesquels se trouvent à nouveau sacrifiés à l'idée plus ou moins fictive de besoins nationaux.

CT : *Les multinationales ne sont-elles pas des acteurs spécifiques, aptes à perturber le jeu ?*

Bertrand Badie : Les multinationales font partie de tous ces acteurs internationaux non étatiques qui inévitablement sont conduits à donner leur point de vue sur les grands enjeux globaux et à veiller à ce que la satisfaction de ces derniers ne se fasse pas au détriment de leurs propres intérêts. Mais les négociations internationales restent conduites par les États qui agissent pour réformer le droit international, pour créer de nouvelles conventions dans les domaines diplomatique, sanitaire, alimentaire, économique... Le rôle des États sur la scène diplomatique demeure donc déterminant, pour le meilleur et pour le pire, tant il est vrai que les acteurs non étatiques, en particulier les ONG, pourraient faire davantage évoluer les choses ! L'impasse des biens communs globaux tient aux antagonismes entre États, au fait que ceux-ci ont besoin, pour survivre, de s'affirmer les uns contre les autres, alors que la sécurité globale nécessiterait une convergence de leurs postures.

CT : *L'actualité avec la guerre en Ukraine nous invite hélas à réfléchir à l'idée de paix, celle-ci peut-elle être définie positivement, et pas seulement comme un état de non-guerre ?*

Philippe De Botton : Le concept de sécurité globale permet justement d'envisager et de définir la paix positive et sociale en répondant aux défis actuels : le climat, l'alimentation, l'éducation, la santé... La paix n'a de sens que si les besoins fondamentaux des populations sont pris en compte et assurés. La paix n'a de sens que si elle aide à combattre et résoudre la misère sociale et la souffrance d'une grande partie de la planète. Un monde de non-guerre ne sera jamais un monde heureux. La paix positive devrait être aussi une société non ou peu militarisée.

L'Ukraine apparaît être le symbole extrême de ce monde qui se décompose. Tout est concentré dans ce conflit et cette invasion d'un autre âge, d'une époque qui devrait être révolue : un national-impérialisme exacerbé jusqu'à la démesure et aux massacres de masse, l'hypocrisie à géométrie variable d'une communauté internationale des pays du Nord qui soutient justement la population ukrainienne mais oublie les résistants syriens, birmans, afghans et beaucoup d'autres, la prise de conscience enfin de notre surconsommation énergétique et de son

impact catastrophique sur l'environnement et l'abandon alimentaire et climatique des pays du Sud victimes ignorées et collatérales de cette guerre. Et aussi la démonstration qu'avec une volonté politique, une migration massive peut trouver des solutions.

Pierre Laurent : Le retour de la guerre peut nous faire penser le contraire. Mais c'est pourtant la conception de la paix comme un état positif, à construire en permanence, qui doit être le moteur de notre époque. La revendication pacifiste de la « *culture de paix* » doit être nourrie d'une logique de construction de sécurités humaines globales qui en garantissent l'effectivité pour les peuples. Oui, il est urgent de affirmer *a contrario* du célèbre adage romain « *qui veut la paix, prépare la paix* » !

La guerre en Ukraine ébranle évidemment la conscience de tous ceux qui refusent les engrenages de la militarisation mondiale. Pour la première fois depuis 1945, l'agression criminelle de la Russie réinstalle la confrontation militaire au cœur du continent européen. Elle fait resurgir le risque d'un embrasement généralisé, y compris nucléaire, entre grandes puissances. Mais ce terrible conflit met aussi à nu toutes nos interdépendances. C'est la pression des peuples africains menacés par la famine qui a imposé un accord sur l'exportation des céréales en Mer Noire. C'est celle de l'ONU et de l'AIEA qui a obligé à partager les enjeux de la sécurisation des centrales nucléaires. C'est le droit international contre les crimes de guerre, sur le respect des frontières internationalement reconnues... qui donne des clés pour sortir un jour de ce conflit. C'est la défense intransigeante de ces principes de sécurité communs à tous, sans deux poids deux mesures, qui peut unir vers la construction d'une sécurité globale planétaire.

Bertrand Badie : Ce qui me frappe dans le conflit ukrainien c'est la manière dont une guerre classique, même réactionnaire, une guerre de conquête, a rapidement été ramenée aux conditions nouvelles de la guerre et de la paix, telles que nous venons de les définir. La guerre de conquête décidée par Poutine a échoué, ce qui prouve que la guerre traditionnelle ne fait plus fortune dans le monde actuel. C'est d'ailleurs le cas de quasiment toutes les guerres depuis 1945 : même la conquête de la Cisjordanie reste, cinquante ans après, sous la pression de la résistance sociale de ceux qui en furent victimes.

En revanche, la guerre d'Ukraine s'est très vite transformée en une « *guerre mondialisée* » : elle en est venue à intégrer tous les paramètres

de la sécurité globale. Ce conflit a, dès les premiers jours, intégré les termes de la sécurité alimentaire, de la sécurité énergétique, et de plus en plus de la sécurité économique mondiale. Cette guerre, des plus conventionnelles à l'origine, a pris les traits de cette modernité globalisante, jusqu'à poser même explicitement la question de la dédollarisation des échanges commerciaux. C'est la preuve qu'on est entré dans un temps nouveau de la guerre et de la paix, qui n'est plus celui de Charles Quint ou Napoléon, mais bien celui de la globalisation.

CT : Guerre mondialisée, à ne pas confondre avec guerre mondiale...

Bertrand Badie : C'est même tout le contraire.

La guerre mondiale est une guerre dans laquelle un grand nombre d'États se trouvent directement impliqués sur le terrain à travers la mobilisation active de leurs armées. Dans le cas ukrainien, dès le premier jour on a entendu proclamer la solidarité du monde occidental avec l'Ukraine, mais sans que cela ne doive conduire à une participation directe, physique, des armées de l'OTAN. En lieu et place de quoi, on a immédiatement perçu un formidable effet d'irradiation de cette guerre bilatérale, qui, de manière spectaculaire, venait affecter l'ensemble du globe. Un peu comme avec le virus du Covid, et en un éclair, le monde entier avait compris qu'il était concerné : au lendemain du 24 février, l'ensemble de l'humanité s'est sentie concernée, impliquée et menacée

CT : Le colloque a permis d'entendre des « voix venues d'ailleurs », qui ont dit à partir de l'expérience de la souffrance ce qu'il en est de notre monde et de notre époque. C'est là une dimension importante du colloque ?

Bertrand Badie : Ces voix ont apporté un supplément de sens. Il faut comprendre qu'il n'y a plus d'affaires étrangères au sens étymologique du terme, il n'y a plus de conflits totalement extérieurs. C'est la raison pour laquelle, malheureusement, les ingérences dans les formes les plus diverses de conflits locaux sont de plus en plus fréquentes, et aboutissent toujours à des échecs patents, voire à des catastrophes. Les conflits sahélien, congolais, haïtien – pour évoquer les cas qui ont été retenus pour ce colloque – touchent aux fondamentaux de l'équilibre global. Nous sommes tous concernés par eux et nous voulons tous nous en mêler, au nom de la capacité exceptionnelle que nous nous octroyons !

À quoi s'ajoute une seconde donnée, moins visible. Les guerres d'autrefois étaient clairement des affrontements de *puissance*, les effets de la « *compétition multiséculaire entre États* ». Aujourd'hui, la guerre peut certes être récupérée par la puissance et dévoyée de ses buts, mais les conflits observés en Afrique et au Moyen-Orient – les deux grands cratères du monde présent – révèlent une conflictualité davantage intra-étatique qu'inter-étatique, plus liée à une série de *faiblesses* économiques, sociales, environnementales et institutionnelles, qu'à un jeu de puissance. Et donc, ces nouveaux conflits sont directement issus de la faillite de la sécurité globale mise en péril dans ses fondamentaux. Il est dès lors important, pour y répondre, non pas de mobiliser des canons, mais d'opérer un traitement social pour sortir les sociétés qui y sont impliquées d'une impasse qui apparaît totale quand on prend en compte la dimension strictement militaire.

Pour parvenir à cette fin, on a besoin de la solidarité de tous, de celle de l'humanité entière. Ces conflits sont humains, non seulement du fait des victimes qu'ils créent – ce qui n'est pas nouveau –, mais désormais du fait des mécanismes générateurs de ces conflits. Lesquels doivent être recherchés dans la profondeur des crises qui frappent les sociétés concernées, bien plus que dans les jeux politiques, lesquels bien entendu ne sont pas absents, mais eux-mêmes prisonniers de ces carcans.

Pierre Laurent : Nous avons tous été frappés par la force des témoignages poignants d'Anny Modi, activiste des droits humains en République démocratique du Congo, de Jean-Marie Theodat, venu d'Haïti et d'Ahoua Don Mello, ancien ministre de la Côte-d'Ivoire. Avec d'autres, ces intervenants ont mis en cause le « *deux poids, deux mesures* » dans le traitement des conflits et des problèmes du monde qui a pour effet d'étouffer la voix des pays du Sud. Dans un monde en profonde mutation, les peuples du Sud veulent trouver leur place sur la scène internationale, et n'acceptent plus les modes de relation de l'Occident au reste du monde.

Nos échanges lors de cette journée ont largement reflété cet état de fait. En particulier, nombre d'interventions sont revenues sur l'urgence de redistribuer le pouvoir dans les relations internationales et l'économie mondiale. Évidemment la plupart des pays riches ne sont pas favorables à cette logique, comme l'illustre la récente COP27 en Égypte. Mais l'idée de nouvelles relations internationales, plus égalitaires, fait aujourd'hui son chemin parmi les sociétés civiles.

Philippe De Botton : La dimension sociale et de souffrance des sociétés et leur compréhension sont essentielles si l'on souhaite apporter des solutions aux maux de ce monde. La notion du « care », le souci de prendre soin et de prêter attention aux autres permet de mieux comprendre, analyser et appréhender notre société et ses difficultés. La proximité au plus près des citoyens est fondamentale. Les associations, les collectifs, les ONG peuvent être des intermédiaires et des médiateurs. La parole citoyenne doit pouvoir être prise en compte face au pouvoir vertical et souvent hors sol de nos gouvernants actuels. Le développement humain doit primer sur tout le reste et constituer le pivot central de toutes les politiques publiques. Il faut inventer une nouvelle gouvernance mondiale en partant de la base et en développant des espaces de concertation et de dialogue. Ces voix venues d'ailleurs, en particulier féminines, ont aussi permis de mettre en lumière l'impératif absolu de lutter contre les inégalités de genre et les violences faites aux femmes. Ce combat est primordial et transversal à tous les enjeux de la sécurité globale.

Un fossé, un abîme se sont creusés et amplifiés entre les pays riches du Nord et le Sud global qui ne supporte plus leur arrogance, leur hypocrisie et leur impérialisme. Le défi le plus difficile sera sans doute d'arriver à transcender cette fracture, à raccourcir la distance qui les sépare. Pour que la confiance revienne, il faudrait des actes forts et concrets. Or, on en est très loin. Le Covid et les centaines de millions de vaccins produits et consommés par le Nord et très peu pour le Sud, l'insécurité alimentaire et énergétique du Sud en raison de la guerre en Ukraine, les compensations financières très insuffisantes pour le climat alors que le Nord reste et de loin le plus gros émetteur de CO₂, le pourrissement des conflits au Yémen, en Syrie, l'abandon des populations birmanes, afghanes, palestiniennes, ouïghours, et j'en oublie...

CT : *Considérez-vous que le colloque a permis d'indiquer des pistes pour des solutions alternatives à l'existant ? En particulier pour répondre à l'exigence que vous avez indiquée que « la politique internationale devienne une politique mondiale, et que la politique mondiale devienne une politique humaine »...*

Philippe De Botton : Des pistes, des solutions, des leviers ont été évoqués et explicités : une plus juste fiscalité des gros profits et l'outil monétaire pour la transition écologique, la réforme en profondeur des

institutions internationales et de l'ONU en particulier (vote à la majorité qualifiée, élargissement du Conseil de sécurité...) pour leur donner davantage de poids décisionnel et contraignant, et pour définir des priorités collectives limitées qui permettent de s'attaquer et de résoudre les plus importantes problématiques mondiales (les conflits, les droits humains, les pandémies, le défi climatique...). À quoi il faut ajouter une indispensable transformation du financement de l'aide humanitaire et aussi une approche radicalement différente du développement économique qui tienne compte de l'impact écologique. Le chemin est encore très long. Car il existe beaucoup de freins et de fortes résistances. Reste que les solutions existent. Elles sont connues depuis longtemps. Encore faut-il une réelle volonté politique pour les appliquer. Et on en est très loin, même si des projets et des initiatives apparaissent et que la force des évidences finira par s'imposer, en espérant que ce ne soit pas trop tardivement.

De la place qui est la mienne, ancien dirigeant et militant d'une ONG de solidarité internationale de longue date, la question est : quelle place revendiquer et assumer pour la société civile en général et pour les ONG en particulier dans le monde d'aujourd'hui ? Quel futur pour l'action humanitaire ?

L'action humanitaire vit, depuis quelques années, une situation complexe et de doute face à ce qu'il faut bien appeler une récupération progressive et déterminée par les États de leurs objectifs et de leurs visions décalées et universalistes. On peut dater symboliquement cette période de 2010, suite au tremblement de terre d'Haïti, qui marque à la fois le crépuscule et la bascule d'un humanitaire dépassé et dévoyé. Cette période de remise en question dure toujours, sans que pour autant le système humanitaire ait réussi, malgré ses efforts, à réaliser sinon sa révolution, du moins sa transformation profonde. Cette période est le fruit de ce nouveau monde complexe, intriqué, imprévisible, sinistré et traversé de multiples influences parfois contradictoires.

L'humanitaire se cherche. Il essaye de se réinventer et de se transformer sans beaucoup de succès malgré des efforts sans doute sincères. Il fait dorénavant partie du paysage habituel des conflits et crises planétaires au même titre que les militaires, les médias et les autorités politiques. Il remplit son rôle caritatif et compassionnel sans influence politique réelle. Quelle place le politique est-il disposé à laisser aux citoyens et à sa société civile ?

On constate actuellement une sorte de symétrie entre un système humanitaire qui s'interroge fortement et un système des relations internationales qui recule et se déforme dans son étirement Est-Ouest et Nord-Sud.

Il ne faut surtout pas idéaliser les humanitaires. Il n'y a pas de solution miracle ! La société civile, les ONG ne sont pas l'alpha et l'oméga de la sécurité globale et de la réponse aux enjeux et défis majeurs actuels. Par contre, ils sont proches du terrain, des populations. Ce sont à la fois des acteurs, mais aussi des intermédiaires, des médiateurs, des lanceurs d'alerte parfois. Nous occupons souvent des espaces « *intermédiaires* », des zones oubliées, grises. Nous sommes au contact des populations et des acteurs de 1^{ère} ligne. Nous portons des valeurs de solidarité, de citoyenneté, de défense des droits humains et de lutte contre les inégalités sociales. Elles se sont effectivement institutionnalisées, bureaucratisées, professionnalisées, mais elles restent, malgré tout, relativement éloignées des enjeux de pouvoir et d'argent. Il existe, chez elles, une réelle forme de désintéressement. Nous agissons souvent efficacement, nous revendiquons souvent, nous proposons toujours. Encore faudrait-il que nous soyons entendus, défendus et, dans de nombreux cas, respectés. Depuis des décennies, beaucoup de sujets ont été inscrits à l'agenda international par les ONG ou les organisations de la société civile sans que pour autant le politique s'en saisisse efficacement et complètement. On peut citer la faim, les paradis fiscaux, l'accès à l'éducation et à la santé, la prédation des terres agricoles, les discriminations sexuelles ou religieuses, le prix des médicaments, la CSU... et beaucoup d'autres.

Pierre Laurent : Dans leur grande diversité d'origine et d'approches (journalistes, universitaires, militants associatifs et d'ONG...) les intervenants ont, chacun à leur manière, dessiné les contours d'autres modes de réponse aux besoins humains. Dans chacun de leurs exposés, la dimension démocratique, de maîtrise des choix par les premiers concernés, a occupé une place centrale. Pour changer les politiques nationales comme les relations internationales, la démocratie constitue le plus puissant des leviers à notre disposition.

Bertrand Badie : Le grand problème est celui de la volonté politique. Les gouvernements s'enferment dans les vieux modèles, n'actualisent pas leur lecture de la guerre et de la paix. Ce phénomène est très visible à

l'échelle du multilatéralisme. L'ONU est hélas étouffée par le jeu classique de puissance, le Conseil de sécurité est paralysé, incapable de gérer, même de soulager, les principaux conflits qui pèsent sur notre monde : il a été condamné au mutisme face à des situations aussi graves que les conflits russo-ukrainien, syrien, sahélien, israélo-palestinien... Et que dire du Secrétaire général, inexistant tout au long de la crise ukrainienne ! En revanche, le multilatéralisme se montre davantage productif lorsqu'il s'émancipe des gouvernements, de la puissance ou de l'interpuissance, pour se saisir des questions sociales. On peut ici saluer le rôle du Programme Alimentaire Mondial, du Haut-Commissariat aux Réfugiés, du PNUD, etc. C'est dans cette direction qu'il faut aller, celle des efforts sociaux plus que des jeux d'équilibres de puissance. Plusieurs secrétaires généraux l'avaient compris, tels Boutros Boutros Ghali, et plus encore Kofi Annan. Mais ont-ils été relayés par les États ?

Il n'est pas évident que les princes du monde aient intérêt à abandonner le monopole qu'ils exerçaient jadis sur la conduite de la guerre et de la paix. On peut craindre qu'ils refusent d'y renoncer et que, faute de promouvoir cette paix humaine mondiale, on aboutisse à des résultats désastreux, ou pour le moins très peu concluants. ■



UNE CRISE SAHÉLIENNE MULTIDIMENSIONNELLE

*Niagalé Bagayoko**

POUR INTRODUIRE MON INTERVENTION je dirai que oui, bien sûr, au Sahel il y a échec de la France, mais plus largement un échec collectif, y compris des États de la zone. Je pense qu'il est aussi extrêmement important, pour comprendre pourquoi le Sahel s'enfonça chaque jour davantage dans une crise particulièrement profonde, d'appréhender celle-ci comme une crise multidimensionnelle et multifactorielle.

En réalité, au regard de ce qui s'est produit au Sahel, le prisme de la lutte et de la guerre contre le terrorisme, y compris le terrorisme international, a été surévalué. On en est venu à considérer sous cet angle la plupart des initiatives engagées, alors que les racines des dynamiques à l'œuvre sont locales.

C'est vrai pour les acteurs internationaux, mais également pour les acteurs nationaux. Ainsi de l'intervention russe aujourd'hui mise en lumière : celle-ci se fait à la demande des autorités maliennes, lesquelles s'inscrivent toujours dans la logique de la lutte contre le terrorisme et du traitement militaire du problème. Ce prisme déformant concerne la plupart des acteurs impliqués dans la gestion de cette crise, alors qu'en réalité avec le contexte sahélien on est dans une situation que l'on peut qualifier d'insurrectionnelle, et qui porte en germe des ferments de révolution sociale. Cette dynamique insurrectionnelle se manifeste et est portée de manières différentes par diverses catégories d'acteurs.

L'acteur islamiste

Bien entendu les premiers de ces acteurs sont les islamistes radicaux et armés, qu'on appelle aussi djihadistes. Mais il est important de comprendre la nature diverse de ces groupes, contrairement à la façon très globalisante dont ils sont généralement présentés.

* Niagalé Bagayoko est docteur en science politique, spécialiste de la réforme des systèmes de sécurité en Afrique francophone.

Ce qui les a caractérisés au cours des onze ans écoulées c'est une très grande scissiparité, avec la démultiplication des entités originales qui provenaient de l'extérieur de la zone, essentiellement de l'Algérie, et entre eux une compétition acharnée et de plus en plus violente.

Depuis que certains de ces acteurs ont choisi des affiliations claires, pour les uns à Al-Qaïda, pour d'autres à l'État islamique, on assiste dans la zone des trois frontières, et notamment dans la région de Ménaka, à la lutte entre deux logiques, ainsi qu'à des alliances entre des acteurs de groupes armés locaux et des djihadistes affiliés à Al-Qaïda.

Il faut également noter un ancrage très local, qui fait que les principaux dirigeants actuels de ces groupes sont issus des différentes communautés du Mali. Cela va contre la lecture qui présente la crise au Sahel comme impliquant avant tout des acteurs internationaux qui seraient venus sur le territoire malien. Ce que ne confirme pas la réalité. Or, cette qualification des groupes armés terroristes par les différentes armées, sahéliennes et celles des partenaires internationaux, a totalement occulté le fait que l'on avait affaire à des acteurs politiques.

Il y a eu une confusion avec le type d'actes véritablement terroristes, tels que ceux qu'on a pu connaître sur le territoire européen et sur le territoire français. Si l'on regarde les onze années écoulées, on constate qu'il y a eu des attentats de ce type, à Bamako, à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, mais qu'ils ont été peu nombreux. Le principal mode opératoire est celui de la lutte armée avec des adversaires qui le plus souvent sont les forces armées des États eux-mêmes ou celles des États partenaires. On est davantage dans une situation de guerre que de terrorisme. Ce qui est très important, c'est que l'on se trouve en présence de dynamiques qui confrontent différentes visions politiques, avec des groupes qui portent des visions alternatives de l'État et de la société en termes de modèle étatique, précisément d'administration de la justice, de taxation, de gestion des ressources, et bien évidemment d'éducation, laquelle est véritablement au cœur des visions portées par ces acteurs.

Des groupes politico-militaires locaux

Au delà de ces groupes armés islamistes radicaux, on se trouve aussi, et c'est la deuxième catégorie qu'il est fondamental de prendre en considération, face aux revendications de groupes politico-militaires porteurs de préoccupations totalement différentes. Ceux-ci ont pris les armes, de

manière récurrente depuis les indépendances des pays sahéliens, pour contester la marginalisation dont ils sont l'objet dans les territoires perçus comme périphériques par les gouvernements centraux.

Il ne faut pas oublier que la première crise impliquant des communautés touareg l'a été dès 1963 au Mali, et a été réprimée dans le sang par le gouvernement de l'époque. A eu lieu une autre crise touareg dans les années 1990, une nouvelle dans les années 2006, et encore une supplémentaire dans les années 2010. Cela renvoie aux relations que les autorités centrales entretiennent avec notamment les communautés du Nord. Il est important de souligner le fait qu'une crise similaire a éclaté également dans les années 1990 au Niger, impliquant une nouvelle fois les communautés touareg, mais également les communautés toubous, mais qui fut réglée de manière plus apaisée et sans connaître par la suite des soubresauts. Preuve que des solutions ont pu être trouvées, y compris par les États eux-mêmes.

Il est important de souligner que les principales revendications de ces groupes politico-militaires portent sur le statut d'autonomie, voire d'indépendance, revendiqué pour leur propre territoire, mais aussi, voire surtout, sur les besoins en matière de développement et de services sociaux de base, dont sont quasiment totalement dénuées les zones dans lesquelles vivent les communautés qu'ils représentent.

Une dimension forte touche à la sécurité économique, abordée comme un des sept éléments essentiels mis en avant dans le rapport du PNUD de 1994. Ces questions, qui touchent aux besoins fondamentaux des populations du Nord, sont notamment prises en considération dans l'accord de paix qui a été signé en 2015. Il convient de ne pas oublier celui-ci, car c'est précisément la non-application par la partie gouvernementale de toutes les dispositions relatives au développement des communautés du Nord qui explique en grande partie pourquoi l'accord est aujourd'hui dans une situation de blocage.

La communautarisation de la sécurité

Le troisième élément de fond qui caractérise le contexte sahélien, c'est le phénomène de communautarisation de la sécurité, avec l'émergence à laquelle on a assisté au Burkina Faso, au Mali, et dans une moindre mesure au Niger, de groupes d'autodéfense. Il est important de souligner qu'ils sont le plus souvent mis sur pied par les populations elles-mêmes,

en réponse aux défaillances des forces de défense et de sécurité du gouvernement et à l'incapacité de ce dernier à les protéger.

La difficulté est que certains de ces groupes d'autodéfense ont pu muer en milices. Ils ont entretenu, et entretiennent toujours, des relations très étroites avec certains gouvernements. C'est le cas du Mali, où aujourd'hui sur le terrain existe une alliance objective entre les forces armées maliennes, la milice dogon Dana Amassagou et la société militaire privée Wagner, qui ensemble se livrent à des exactions et à des pillages.

Certains de ces groupes ont été institutionnalisés officiellement par les États. C'est le cas au Burkina Faso avec l'intégration de ces groupes d'autodéfense dans ce qu'on appelle les volontaires pour la défense de la patrie. La difficulté est que ces groupes étant plébiscités par les populations, lorsque le gouvernement du Burkina Faso a eu l'intention de les supprimer il n'a pas pu s'opposer à la volonté populaire. Ces mêmes groupes se livrent parfois à une justice particulièrement expéditive, et se montrent très peu préoccupés du respect des droits de l'homme. On assiste à des débordements extrêmement inquiétants qui interrogent sur le type d'acteurs avec lesquels il est possible de coopérer sur le terrain. Dès lors qu'on affirme s'engager avant tout au nom des populations, comment lutter contre des acteurs dont celles-ci réclament l'intervention ? Alors que



PHOTO : D. R.

Le Président de la Transition, Chef de l'État, Chef suprême des Forces armées nationales, le Capitaine Ibrahim TRAORE, s'est déplacé le vendredi 6 janvier dernier sur un site de formation de Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) pour les encourager et les préparer pour la reconquête des parties du territoire national sous occupation terroriste.

ces mêmes groupes se livrent à des exactions ou à des actes particulièrement répréhensibles au regard du respect de la dignité humaine.

On voit très bien que l'enjeu de la sécurité communautaire, qui est également mentionnée parmi les sept sécurités qui composent cette fameuse sécurité humaine, est un enjeu absolument essentiel qui nécessite d'être pensé. On ne peut pas considérer *a priori* que la question de la sécurité communautaire peut être gérée comme l'est la coopération avec les États, y compris en termes de partenariats internationaux. Il s'agit là aujourd'hui d'un impensé en matière de relations internationales.

La question de l'accès aux ressources

Une dynamique particulièrement importante est celle de la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles. Je parle ici des ressources qui sont les plus essentielles : l'accès aux espaces agricoles, l'accès aux pâturages et l'accès à l'eau. Elles ont été gérées de manière séculaire, mais à présent cela se fait sur un mode très concurrentiel entre les communautés sédentaires et nomades, situation qui donne lieu à des violences.

Ce n'est pas dire que les violences n'existaient pas auparavant. Mais c'était sur un mode bien moindre que celui auquel on assiste aujourd'hui. Cette question de l'accès et de la gestion partagée des ressources naturelles est au cœur de très nombreuses dynamiques que l'on voit aujourd'hui au Sahel. Parce que les équilibres initiaux ont souvent été bouleversés par certaines politiques qui ont favorisé le développement de l'agriculture au détriment du pastoralisme.

C'est une question qui pourrait sembler marginale ou exotique, en fait elle est essentielle et il faut mesurer à quel point aujourd'hui ces enjeux sont au cœur des dynamiques conflictuelles. Il apparaît intéressant de réfléchir en termes d'écologie politique, pour voir comment les ressources naturelles, qui permettent aux communautés de vivre, peuvent être gérées selon un équilibre des relations de pouvoir. La question du changement climatique, que bien entendu on ne peut nier, n'est pas au Sahel celle qui permet le mieux de prendre en considération les liens entre dynamiques conflictuelles et écologie politique, et donc l'accès des communautés aux ressources.

Un cinquième type d'acteurs est représenté par les groupes criminels qui s'en prennent aux personnes, et aussi à leurs biens, leurs biens les plus précieux, à savoir le bétail et les récoltes. On a au Sahel aujourd'hui un grand nombre d'acteurs qui agissent en dehors de toute logique

religieuse ou politique, et qui s'inscrivent dans des dynamiques de prédation, et créent localement des systèmes économiques alternatifs. Ce qui explique en grande partie la déliquescence des tissus sociaux dans la zone sahélienne.

Crise de la démocratie

Enfin un facteur est particulièrement central et sera sans doute à l'avenir la clé de l'évolution de la crise actuelle. Ce sont les populations qui se sont manifestées à travers des insurrections populaires ou à travers des contestations de masse pour dénoncer la gouvernance des États, et son refus de tenir les promesses de la démocratisation. Il y a une très grave crise de la démocratie, laquelle est trop souvent réduite à sa dimension électorale au détriment des droits et des libertés publiques dont elle est censée être porteuse. Les acteurs nationaux comme leurs partenaires internationaux se concentrent sur la seule tenue de consultations électorales, alors que celles-ci sont aujourd'hui perçues comme une solution totalement éculée et non pertinente pour représenter un facteur de progrès social et d'émancipation. Il est vrai que des processus de désignation de gouvernements n'ont pas été exempts de manipulations, mais il y a eu aussi des scrutins très peu entachés d'irrégularités qui ont abouti à la mise en place de gouvernements sans que ces derniers s'avèrent capables de répondre aux aspirations légitimes de la population. Que ce soit en termes de démocratisation, de développement, de sécurité et aussi en termes d'urbanisation, de décentralisation, et d'éducation. D'où aujourd'hui le soutien, ou au moins l'indifférence que l'on constate face à la multiplication des coups d'État.

En conclusion, je pense qu'il est absolument essentiel de comprendre qu'on assiste aujourd'hui au Sahel, si ce n'est à une révolution sociale, du moins à une profonde remise en cause, par les armes ou dans la rue, de l'autorité des États et de leurs partenaires internationaux. Ceux-ci sont davantage perçus comme des prédateurs que comme des protecteurs.

On voit que les droits des populations civiles qui, il faut le rappeler, sont aujourd'hui les premières victimes de la crise multidimensionnelle qui frappe le Sahel, n'ont pas été placés au cœur des réponses qui ont été apportées au niveau national et international. C'est sans doute aussi parce que ces questions de sécurité individuelle n'ont pas été prises en charge qu'elles risquent dans les mois et les années à venir de déterminer la situation au Sahel. ■

HAÏTI : COMMENT SORTIR D'UN TROU NOIR ?

*Jean Marie Théodat**

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ACCUEIL et de l'occasion qui nous est donnée de parler de pays et de territoires qui sont très rarement l'objet d'une analyse sérieuse. S'agissant d'Haïti, la question qui se pose est simple et cosmique à la fois : comment sortir d'un trou noir ? D'un point de vue strictement physique, un trou noir est par définition un vortex inverse qui emporte tout avec soi vers un abîme et sans retour. Avec cette métaphore, nous essayons d'alerter le monde sur la détresse de ce pays dont l'histoire a une valeur emblématique pour le reste du monde, car c'est le pays où, dit Aimé Césaire, la négritude s'est mise debout pour la première fois.

Lorsqu'en 1804 Haïti surgit dans l'histoire ce fut pour rendre effective l'universalité des droits de l'homme. La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 4 août 1789 est certes un moment capital, en tant que première manifestation de la convergence de tous les destins humains. Mais cela restait une décision d'élites, une décision de philosophes, une projection de politiques qui entendent précisément casser la chaîne de l'Ancien Régime, la chaîne du système féodal, pour entrer dans un monde moderne, et surtout le partager.

À Saint-Domingue, qui est le nom du territoire sous la colonisation française, ce langage des Droits de l'Homme fit écho immédiatement avec les inégalités liées à la race et à la richesse dans les îles. Le principe qui porta les esclaves à se révolter n'a certes pas attendu la déclaration du 4 août, mais il y puisait un nouvel élan et une justification éloquente.

Rappelons que le Code noir (1685) définit l'esclave comme une propriété, comme un bien meuble, au même titre que le bétail, sur les

* Jean Marie Théodat, né à Port-au-Prince, Haïti. Géographe, écrivain. Université Panthéon-Sorbonne. Laboratoire PRODIG. Spécialiste de la Caraïbe en géographie politique.

plantations. En mettant fin au système de l'esclavage, en instituant de nouveaux rapports entre les hommes, Haïti entra dans l'histoire en fracassant littéralement les représentations collectives. Or, aujourd'hui, 219 ans plus tard, force est de constater que l'élan révolutionnaire qui a inspiré cette geste libératrice est non seulement en panne, mais on peut dire qu'il est cassé.

Dans notre pays, les idéaux de liberté, de fraternité et de solidarité qui ont inspiré notre révolution ont été tenus en échec. Mais la lutte continue. Même si la plupart des Haïtiennes et des Haïtiens n'y croient plus et ne rêvent que d'une chose aujourd'hui : trouver un passeport pour quitter ce pays qui est devenu le tombeau de tous les principes, il demeure un réflexe de résistance, un principe d'opposition à l'oppression qui traverse toute l'histoire. C'est à comprendre ce paradoxe que je vous invite aujourd'hui pour voir comment nous sommes passés justement de ce pays où la négritude s'est mise debout pour la première fois, à la faillite de l'État.

Haïti fait face à une situation d'insécurité globale, systémique. Sans vous réciter la litanie des catastrophes qui, souvent, ramènent ce pays sur le devant de la scène internationale, rappelons tout de même qu'Haïti est sous la menace d'un double aléa.

L'aléa sismique, tout d'abord. On se souvient encore du tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui a fait plusieurs centaines de milliers de morts. On vient de commémorer le 13^e anniversaire de ce terrible évènement. Un récent tremblement de terre, le 14 août 2021, a littéralement terrassé les villes de la presqu'île du Sud, comme Camp Perrin, Les Cayes, Jérémie. Les aléas hydroclimatiques constituent un second motif de vulnérabilité. On compte une vingtaine de cyclones par an, plus ou moins importants, et des centaines de secousses plus ou moins ressenties et enregistrées par les spécialistes. Deux jours après le séisme du 14 août 2023, la péninsule du sud qui avait dévasté les villes et semé le trouble dans les campagnes, est touchée par un puissant cyclone : Grace.

Avec le réchauffement global, nous assistons aujourd'hui non seulement à une recrudescence des cyclones, mais surtout à une augmentation de leur intensité. De là à dire comme certains que ce pays est frappé de malédiction, il n'y aurait qu'un pas si d'autres pays n'étaient concernés au même titre sans subir le même jugement. Le Japon, les Philippines, en Asie, Cuba, la Jamaïque, parmi les voisins etc., sont également touchés par les mêmes aléas, mais les dommages n'y atteignent jamais un tel

niveau de désolation. Peu à peu, une culture du risque s'y est développée qui oblige à prendre des mesures préventives pour mitiger les dégâts et protéger ce qui est le plus sensible : les équipements collectifs, les lieux publics. Rien de tel en Haïti.

Malgré son exposition au double aléa sismique, volcanique et cyclonique, personne ne parle de malédiction parlant du Japon, ni même de résilience japonaise. On évoque plutôt le courage de ce peuple. Les mêmes phénomènes ne sont pas interprétés de la même façon selon le point de vue que l'on adopte et surtout selon le territoire concerné.

Haïti. C'est aussi un pays marqué par une insécurité sanitaire. Les données de base, c'est-à-dire le taux de mortalité infantile, le taux de mortalité des femmes en couches, le taux de mortalité périnatale, tout cela fait de notre pays un paria par rapport à l'ensemble de la Caraïbe.

Haïti a connu aussi un épisode épidémique lorsqu'en 2010 le *Vibrio cholerae* a été accidentellement introduit dans le pays par les forces venues du Népal au sein de la mission de l'ONU (MINUSTAH) notamment pour participer à la stabilisation politique du pays. On compte plus de 20 000 personnes mortes du fait de cette contamination qui témoigne de la fragilité d'une société, d'un pays qui n'a pas été exposé au vibron du choléra pendant plus de 100 ans.



PHOTO : HECTOR RETAMAL / AFP

Des Haïtiens protestent contre les Casques bleus des Nations unies, le 18 Novembre 2010, à Port-au-Prince, qu'ils jugent responsables de l'épidémie de choléra en Haïti.

L'espérance de vie à la naissance (62 ans) est de dix années inférieure en Haïti par rapport à la République dominicaine, de vingt ans par rapport à Cuba. 7 % des enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge d'un an. L'indicateur de fécondité est de 4 enfants par femme avec des écarts considérables entre les villes et les campagnes. Même si la base de la pyramide des âges a tendance à se contracter, la croissance démographique reste plus rapide que la croissance économique et le pays s'appauvrit d'année en année.

Plus de 65 % de la population vit avec moins de deux dollars par jour et se trouve de fait en situation de stress alimentaire. La contraction économique provoquée par la COVID 19 a touché une paysannerie déjà à la limite de la survie et qui s'est trouvée coupée du reste du monde pendant le confinement. Le pays important plus de 85 % de son alimentation, seuls les transferts de devises opérés par la diaspora et qui atteignent 3 milliards de dollars (30 % du PIB) permettent à la population de survivre.

Une instabilité politique et sociale chronique

Haïti, c'est aussi un territoire marqué par une instabilité politique chronique. Le 7 juillet 2021, le dernier président élu, Jovenel Moïse, a été assassiné dans des conditions qui restent encore à élucider. Mais bien avant l'assassinat du président, il y a eu quelques semaines plus tôt l'assassinat de Netty Dulaire, une journaliste activiste qui pourfendait justement la dérive autoritaire du régime. Un an auparavant l'assassinat du bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, Maître Montferrier Dorval, avait suscité une condamnation unanime sans pour autant donner lieu à une investigation approfondie. Tous ces crimes restant totalement impunis.

L'assassinat du président de la République est l'acte symbolique qui clôt un processus de décomposition déjà bien avancée de l'État de droit. Avec la mise en place d'un système de répression des opposants et le refus d'organiser les élections d'étape devant conduire à l'élection présidentielle, le régime de Jovenel Moïse donnait l'impression de ne rien contrôler mais de vouloir néanmoins se maintenir au pouvoir par des moyens détournés. Quitte pour cela à remanier la Constitution. C'est à la veille d'un référendum qui devait valider le processus de réforme que le président fut assassiné.

L'insécurité est aussi sociale. On a souvent considéré en Haïti que la dialectique s'inscrivait dans une sorte de jeu d'équilibre entre l'État et la société. Là où l'État faisait preuve de défaillance, la société pouvait toujours suppléer. La solidarité élémentaire entre voisins qui devait être la règle chez les marrons a donné à ce peuple des principes fondateurs. L'esprit du *lakou* et du *combite*, qui suppose le partage de l'effort et des fruits de la terre, est un invariable de la mentalité haïtienne. Cette structure mentale du *lakou* explique les logiques de quartier et les solidarités de patelin qui lient les gens par-delà les générations. Cependant cette contre-culture qui s'inscrit en faux par rapport au système autoritaire de la plantation est elle-même battue en brèche par le courant destructeur.

Aujourd'hui, même ce socle social qui constituait le dernier filet de sécurité est sévèrement entamé. L'émigration a vidé le pays de ses compétences, même les campagnes manquent désormais de bras. Le dépeuplement bien réel du pays profond du fait de l'exode rural, du fait de la fuite des cerveaux, laisse la société totalement décapitée et décapitalisée. Sentiment d'un tissu social qui s'effiloche.

Il s'ensuit une vulnérabilité accrue des catégories les plus faibles : les femmes élevant seules leurs enfants, les enfants, les orphelins, mais également les personnes âgées. La misère pousse les plus fragiles à envisager des solutions extrêmes. En l'absence d'un vrai leadership social pour insuffler des idées de changement, les activités liées au trafic de la drogue et des armes paraissent un moyen facile et rapide de s'enrichir sans avoir à fournir d'effort. Séduite par l'image d'une vie d'opulence et de farniente, une jeunesse un peu perdue se lance dans la satisfaction de ses passions les plus tristes aux dépens de la société.

Aujourd'hui, la situation sociale est caractérisée par le sentiment de la guerre de tous contre tous. Pourtant Haïti n'est pas concernée par les grands fléaux qui rendent difficile la vie dans d'autres régions du monde. Il n'y a pas de conflits ethniques en Haïti. Nous sommes tous génériquement nègres, indépendamment des nuances de la couleur. Il n'y a pas de conflit religieux en Haïti. Nous sommes chrétiens et/ou en même temps vaudou, dans une religiosité sans complexe qui combine les meilleures techniques de salut. Il n'y a pas d'animosité dans la pratique de ces différents cultes. En Haïti, il n'y a pas non plus de conflit d'ordre identitaire. Aucun groupe armé qui revendique une partie du territoire, etc. Et pourtant, quand on regarde les chiffres, il y a plus de 600 000 armes de guerre en circulation dans ce pays. Il y a eu au mois de mai 2021 plus de morts à Port-au-Prince qu'à Marioupol, en Ukraine, qui est pourtant un pays en guerre.

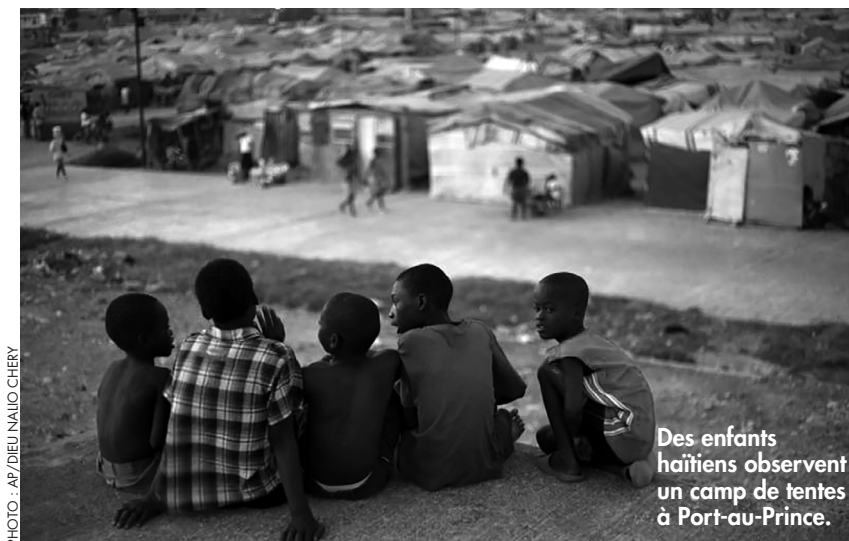


PHOTO : AP/DIEU NALIO CHERY

Des enfants haïtiens observent un camp de tentes à Port-au-Prince.

L'insécurité haïtienne a cessé d'être une préoccupation politique pour devenir une obsession civile, opposant des clans, des groupes, des gangs. L'État n'a plus le monopole de la violence légitime. Les bandits font la loi. Ironie de l'histoire : Haïti est entrée dans l'histoire comme le premier pays à avoir définitivement aboli l'esclavage et la traite des hommes comme source de revenu. C'est aujourd'hui le seul dans la Caraïbe où le rapt, la libération contre rançon sont devenus des formes habituelles de commerce.

Juste avant Noël, j'ai été sollicité par une étudiante de Port-au-Prince qui me demandait si je pouvais contribuer à la cagnotte pour faire libérer son frère qui venait d'être enlevé dans une banlieue de Port-au-Prince. Or, ce sont des gens très modestes, ce sont des gens avec des moyens extrêmement limités qui sont ainsi victimes. Il faut faire le chemin des navires à rebours et se rendre au Nigeria pour assister à une floraison égale du trafic de civils. Y aurait-il ici aussi la manifestation rémanente d'un réflexe de négrier ?

Haïti est entrée dans l'histoire comme un modèle, avec l'universalisation des droits fondamentaux. C'est le pays où précisément ceux-ci sont le plus systématiquement bafoués. La question se pose de savoir : de quoi Haïti est-il le nom ? Qu'est-ce qui nous a conduit précisément à ce trou noir, à cette descente aux enfers d'où le pays ne semble pas pouvoir se sortir ?

Je vois deux éléments d'explication. D'abord, un élément d'explication interne. Je sens qu'Haïti, c'est l'exemple même d'une révolution par le

bas, d'une révolution où le social a d'emblée pris le pas sur le politique. La liberté ou la mort, qui est un slogan inscrit sur le fronton du Panthéon est également celui de la lutte des Américains insurgés contre la puissance britannique. C'est aussi celui des insurgés de Saint-Domingue.

Et Haïti est restée dans l'histoire dans la posture d'un pays irrémédiablement seul. Nous avons fait, dans la longue durée, l'expérience de 200 ans de solitude. Cette révolution partie d'en bas est pour ainsi dire la seule à ce jour avec la révolution cubaine à avoir abouti, dans l'ensemble des nations occidentales, à chasser les anciens maîtres, symboles de l'économie de plantation esclavagiste. Les révolutions créoles qui ont abouti à l'indépendance des pays tels que la Grande Colombie, tels que l'Argentine, le Chili, etc., ce sont toutes des révolutions bourgeoises. Initiée par des élites créoles qui ont voulu se débarrasser de la tutelle de la colonie de la métropole, mais tout en gardant à l'interne une structure politique et une structure sociale qui reconduisaient pour ainsi dire à l'identique l'ordre colonial.

Au XIX^e siècle, on peut dire qu'il est relativement plus facile d'être paysan, mais libre sur sa terre, dans les campagnes d'Haïti par exemple, que d'être peon dans une grande estancia de l'Argentine, du Chili ou dans une fazenda du Brésil. C'est dire, par conséquent, qu'Haïti est l'exemple d'une révolution politique et sociale réussie qui a définitivement et radicalement mis à bas le système mis en place par les économies plantationnaires.

Et c'est ça que le reste du monde n'a pas pardonné à Haïti. En 1826, au moment du Congrès de Panama qui réunit les toutes premières nations indépendantes du Nouveau-Monde, Haïti, qui a pourtant contribué à l'indépendance des nations d'Amérique du Sud en fournissant des hommes, des armes, des munitions, notamment à Bolivar, qui a séjourné à Jacmel, n'est pas invitée.

Dire que c'est à Jacmel, en 1806, qu'a été fondé le drapeau qui, aujourd'hui encore, flotte aux mâts de pays tels que l'Équateur, la Colombie, le Venezuela, avec le jaune pour la culture hispanique, mais le rouge et le bleu de ces drapeaux font référence à la révolution haïtienne. Haïti n'a pas été invitée au Congrès de Panama au motif que cela représenterait un affront pour les pays esclavagistes, autrement dit la plupart. C'est pour dire donc que le combat en faveur de la dignité humaine, de la confiance, de l'estime personnelle, etc. Haïti porte ce fardeau depuis plus de 200 ans.

Il est parfois dommageable d'avoir raison trop tôt et surtout seul. Haïti est l'illustration d'une précocité dans l'affirmation d'une indépendance globale, sur le plan politique, économique et artistique. Sur le plan intellectuel cela se traduit par une égale lucidité face aux problèmes du monde. On pourrait dire à cet égard qu'Haïti est aussi le premier pays postmoderne de l'histoire, le premier dans lequel les notions de liberté, de fraternité et d'égalité ont été les premières remises en question par le dévoiement de la politique, par le dévoiement des idéaux révolutionnaires qui avaient porté ce pays sur les fonts baptismaux. En dépit de ce mouvement de libération par le bas, il y a quand même le maintien de structures autoritaires, de structures politiques qui ont durablement nié l'existence de ces revendications populaires. On parle souvent de pays en dehors pour caractériser le monde paysan qui est resté en dehors des radars des politiques publiques, qu'il s'agisse de l'éducation, qu'il s'agisse de la santé, qu'il s'agisse des transports.

De sorte qu'aujourd'hui nous avons un pays pour ainsi dire coupé en deux, avec d'un côté la capitale, Port-au-Prince, qui, par exode rural, est devenue une sorte d'arche de Noé de plus de 3 millions d'habitants qui vivent pour les trois quarts dans des bidonvilles.

Et c'est dans cet angle mort de la politique que surgissent aujourd'hui les revendications populaires les plus violentes, avec le sentiment que ce peuple est une sorte de monstre qui se ferait du mal à lui-même en se mordant la queue. Le développement des activités mafieuses s'accompagne d'une violence sociale qui ne semble respecter aucun ordre établi. Et c'est ici qu'il faut à la fois être vigilant et garder espoir.

Pourquoi être vigilant ? Pour dire que les mêmes causes ayant les mêmes effets, ce qui arrive à l'État de droit ici peut aussi arriver ailleurs. Haïti, c'est ce qui arrive lorsque les inégalités sociales sont à ce point profondes que les élites ont le sentiment de former une sorte de race à part. Haïti est devenue aujourd'hui une sorte de narco-État situé dans une zone où se croisent les grands flux d'approvisionnement du premier marché mondial de la drogue que sont les États-Unis. Et entre le réseau terrestre qui passe par l'arc de l'Amérique centrale et le réseau maritime et aérien qui passe par les Antilles, Haïti est un commode lieu de passage.

Haïti est devenue ce trou noir par lequel transitent dit-on 27 % de la drogue qui pénètre aux États-Unis. Ça fait beaucoup de secteurs qui profitent de cette situation et c'est pour cela qu'il sera très difficile de lutter contre. ■

POUR UNE POLITIQUE MULTILATÉRALE AUDACIEUSE

Guillaume Devin*

S I LE MONDE VA MAL, LA COOPÉRATION EST SANS DOUTE LE SEUL REMÈDE. Soit les crises s'aggravent, les conflits se durcissent, les inégalités se creusent et l'on peut s'attendre à une extension généralisée de la violence, ce qui demeure extrêmement inquiétant à l'âge des armes de destruction massive. Soit l'on cherche des rapprochements, des solutions communes, des objectifs partagés et l'on mise sur une politique réaliste, mais résolument coopérative. La difficulté c'est que la coopération internationale ne se porte pas bien non plus. Plus exactement, l'action collective internationale, ce que l'on appelle souvent « *le multilatéralisme* » à travers des institutions internationales dédiées (principalement l'Organisation des Nations unies et son « système »), semble entravée : à la fois politiquement (les acteurs ne parviennent pas à s'accorder) et fonctionnellement (les institutions ne parviennent pas à convaincre).

L'action multilatérale a toujours présenté cette double face : un projet tendant à définir des solutions communes et une méthode permettant de le réaliser. Le projet (paix, sécurité, libre-échange, respect des droits humains, etc.) mobilise les intérêts politiques dans toute leur diversité ; la méthode, celle des négociations itératives, tente de les surmonter en faisant émerger un intérêt commun. Jusqu'à présent on ne connaît guère d'autres voies pour bâtir une coopération internationale élargie et durable. C'est cet ensemble qui paraît en mauvaise posture : trop de divergences entre les intérêts, trop de dispersion dans les dispositifs de concertation et d'exécution. Le multilatéralisme offre donc une image paradoxale : il révèle ce qui ne marche pas mais il fournit également un cadre pour réussir^{1/}.

* Guillaume Devin est professeur émérite des Universités, Sciences Po Paris.

^{1/} Sur le multilatéralisme, plus généralement, voir DEVIN Guillaume, « *L'avenir du multilatéralisme : pourquoi le multilatéralisme est-il résilient et fragile malgré tout ?* », Contribution au site du CERI de Sciences Po, avril 2020, <https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/lavenir-du-multilateralisme.html>

Il s'agit aussi d'une perspective pour donner aux dynamiques coopératives toutes leurs chances. À l'heure où les défis communs se multiplient, nous avons le choix entre les crises systémiques (financières, sanitaires, etc.) ou la coopération multilatérale. L'ONU et les institutions spécialisées sont souvent critiquées pour leurs insuffisances (qui sont surtout celles de leurs États membres), mais elles font néanmoins beaucoup avec peu et l'on imagine qu'il faudrait probablement réinventer tout ce système institutionnel si le monde en était subitement privé. L'avenir est donc multilatéral si l'on fait le choix de la coopération.

Mais il ne suffit pas de le décréter, il faut l'accompagner. Avec des dossiers de plus en plus complexes et des acteurs toujours plus nombreux, la coopération et les institutions qui la servent sont sans cesse en mouvement et, en même temps, bloquées par des résistances politiques et des dysfonctionnements organisationnels. Surmonter cela n'est pas une tâche facile. La voie des réformes est étroite. Chacune soulève son lot d'objections de la part des États, des acteurs non étatiques ou des bureaucraties internationales. Quant à la révision de la Charte des Nations unies, à supposer qu'elle soit nécessaire, elle est verrouillée par une procédure particulièrement contraignante (majorité des deux tiers de l'Assemblée générale des Nations unies y compris tous les membres permanents du Conseil de sécurité). Cette situation ne devrait pourtant pas empêcher les États qui veulent soutenir une politique coopérative au service du bien commun de poursuivre une politique volontariste. En ce domaine où toutes les conduites diplomatiques sont en interaction et scrutées les unes par rapport aux autres, l'exemplarité constitue une ressource politique importante, un gage de respect et d'influence susceptible de favoriser les comportements coopératifs. Exemplaire, une politique volontariste, le sera d'autant plus qu'elle pourra s'appuyer sur quelques principes tendant à conforter la vision d'un système multilatéral profitable à tous.

Penser le multilatéralisme comme système

Le multilatéralisme s'incarne principalement dans des institutions internationales chargées de faciliter la recherche de solutions communes à des intérêts contradictoires mais dépendants les uns des autres. Ce processus que l'on peut qualifier de coopération internationale se développe au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, lors de la « première mondialisation », à mesure que les sociétés aux économies développées se resserrent



PHOTO : D. R.

Une Assemblée générale du Conseil de sécurité de l'ONU.

techniquement, commercialement et culturellement. Les premières organisations internationales (du télégraphe, de la poste, de la santé, de la météo, etc.) sont créées ; apparemment à vocation technique, mais en réalité à forte portée politique (le télégraphe ou la météo sont aussi des outils de la puissance commerciale et militaire). La Grande Guerre portera un coup d'arrêt à ce mouvement avant d'en susciter une impulsion plus forte encore avec la création de la Société des Nations (1919), première organisation politique à vocation universelle. La dynamique des organisations interétatiques et non étatiques en sera stimulée. Mais malgré un bilan qui est loin d'être négligeable, la SDN ne résistera pas à la montée en puissance des régimes autoritaires et au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. L'ONU reprendra partiellement l'esprit de la SDN mais avec des institutions qui se veulent plus efficaces et notamment un Conseil de sécurité auquel échoit la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. À ce titre, il dispose de pouvoirs de sanctions qui s'imposent à tous les États membres de l'Organisation. Composé de 15 membres dont cinq membres permanents (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie) dont l'accord est indispensable pour toute question importante (ce que l'on appelle leur « *droit de veto* »), le Conseil de sécurité concentre, depuis l'origine, de nombreuses critiques

tant sur sa composition (pas assez représentative) que sur ses résultats (limités et trop dépendants des intérêts des membres permanents) sans que l'on ne soit jamais parvenu à une réforme substantielle. Parallèlement, à l'instar de la SDN, l'ONU s'entourera de nombreuses organisations (institutions spécialisées, programmes, fonds, etc.) consacrées à des domaines de plus en plus diversifiés et étendus (travail, santé, environnement, migrations, enfance, aide humanitaire, droits de l'homme, etc.). Elle encouragera également l'association de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) à l'action commune.

Ce survol historique est doublement instructif. D'une part, il rappelle, dans le contexte actuel que l'on qualifie fréquemment de « *crise du multilatéralisme* », que la concertation multilatérale n'a jamais été un long fleuve tranquille et que les épisodes de rupture font partie intégrante de son histoire. Les crises et autres contestations du multilatéralisme sont plus la règle que l'exception. Le plus étonnant est surtout que la dynamique globale se soit maintenue et même amplifiée : extension des missions des Nations unies, croissance du nombre des organisations internationales (au plan mondial comme au plan régional), élargissement de leurs compétences, augmentation de leur production normative à travers notamment le développement du droit international. En ce sens la « *crise* » actuelle du multilatéralisme pourrait s'interpréter comme le revers du succès : un système coopératif devenu très vaste, souvent touffu, accompagné de normes et de dispositifs de plus en plus nombreux perçus comme des obligations contraignantes auxquelles nombre d'États veulent désormais échapper. En tissant sa toile institutionnelle, la coopération multilatérale semble avoir mieux réussi que l'on pouvait s'y attendre. Devenue encombrante pour les manifestations les plus brutales de la puissance, elle est une entreprise que certains veulent neutraliser.

D'autre part, les développements du multilatéralisme nous imposent désormais de penser l'action collective internationale comme un tout. Il n'y a plus de secteurs juxtaposés les uns à côté des autres (santé, alimentation, environnement, migration, droits humains, etc.), mais un vaste système dont toutes les branches sont enchevêtrées. Plus que jamais, il faut penser de manière intersectorielle, relationnelle et transversale. Comme l'a souligné un expert à propos de la pandémie de Covid : « *l'approche cartésienne pour démontrer les relations de cause à effet n'est plus adaptée face à ces nouvelles menaces. Toutes les problématiques*

planétaires nécessitent de développer des recherches intégratives et transversales »^{2/}. Tel est bien le sens de notions comme celles de « sécurité humaine » ou de « sécurité globale » ou d'une initiative comme One Health, adoptée par un consortium d'Organisations internationales (OMS, OMSA, FAO, PNUÉ) et relevant d'une approche intégrée des santés humaine, animale et environnementale.

D'un point de vue pratique, quelles pourraient être les conséquences consistant à penser le multilatéralisme comme un système ?

D'abord, fixer une orientation au système : celle de la paix positive. Le temps n'est pas seulement à la non-guerre, il est également au développement humain compte tenu de la prise de conscience de notre destin commun. L'observation pénétrante de Marc Bloch ne cesse de nous accompagner : « Parmi tous les traits qui caractérisent nos civilisations, elle [l'histoire] n'en connaît pas de plus significatif qu'un immense progrès dans la prise de conscience de la collectivité »^{3/}. C'est cette conscience qui s'est élargie à l'échelle du monde et qui demande des réponses collectives. En fait, des réponses systémiques, des réponses à l'échelle du système et de ses composantes en interaction, c'est-à-dire des réponses dans lesquelles la sécurité politico-militaire n'est pas détachable de la sécurité sociale mondiale.

Ensuite, il conviendrait d'utiliser le système en vue de ces fins communes. D'une part, en favorisant des coalitions d'organisations internationales autour d'objectifs larges à l'instar du cadre proposé par les Objectifs de développement durable (ODD), négocié multilatéralement et associant de nombreux partenaires non gouvernementaux^{4/}. On reviendra sur ce type de mobilisations élargies qui devraient être plus lisibles et plus structurantes dans l'engagement multilatéral. D'autre part, utiliser le système c'est aussi politiser les mobilisations et cela au bon sens du terme : non pas en conflictualisant vainement (modèle contre modèle), mais en assumant la défense d'une perspective qui est celle de la conquête de nouveaux droits pour les citoyens (sur le travail décent, sur l'égalité des genres, sur le libre accès à internet, sur le respect des droits humains, etc.).

^{2/} GUÉGAN Jean-François, *Le Monde*, 17 avril 2020.

^{3/} BLOCH Marc *L'étrange défaite*, Société des Éditions Franc-Tireur, Paris, 1946, p.107.

^{4/} 17 objectifs adoptés par les États membres des Nations unies en septembre 2015 et à atteindre en 2030 (« l'Agenda 2030 ») <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

Dans l'histoire en général, et dans notre monde en particulier, on a rarement vu que les plus démunis renoncent volontairement à accroître leurs droits et leur liberté effective. Ici, la participation de certains segments organisés des sociétés est donc une partie importante du succès de ces mobilisations.

Enfin, il faut gouverner le système. Il ne s'agit pas, pour l'instant, du Conseil de sécurité, mais du système des organisations internationales dans son ensemble. Deux objectifs devraient être appuyés : en premier lieu, un recours plus fréquent au vote à la majorité qualifiée dans toutes les enceintes multilatérales régionales ou à vocation universelle. Les diplomates doivent accepter de ne pas gagner sur tous les terrains, d'être parfois minoritaires et de construire de nouvelles alliances, pour faire avancer les dossiers et dégager des solutions. Le plus souvent, le consensus international protège les intérêts et paralyse l'action. C'est une pratique à courte vue et décourageante. En second lieu, il faudrait s'entendre sur le rôle pivot du Secrétaire général des Nations unies dans ce système d'organisations internationales, notamment en renforçant son indépendance. Si le processus électoral pluraliste initié en 2016 va dans le bon sens,



PHOTO : FAO

Des femmes dans une réserve naturelle gérée par une communauté à Kholy-Alpha, au Sénégal, l'un des projets de la FAO.

il faut l'approfondir et lui donner plus d'importance encore en limitant à un seul mandat la mission du Secrétaire général pour le soustraire aux influences liées à une réélection.

Cette attention portée au Secrétaire général des Nations unies introduit à un second bloc d'actions à envisager.

Encourager les dynamiques d'intégration

S'il est une critique communément reprise sur l'état du multilatéralisme aujourd'hui, c'est son excessif éparpillement institutionnel : trop d'institutions, pas assez de coordination auxquelles s'ajoutent les initiatives de partenaires privés plus ou moins productives. Parallèlement, au sein des Nations unies une culture trop centralisée et hiérarchique qui favorise l'action « *en silos* ».

Il faut faire la part des choses. La spécialisation des institutions, des agences, fonds et programmes n'est pas en soi une mauvaise chose. Elle traduit une approche et un traitement différenciés pour une meilleure résolution des problèmes. La difficulté surgit lorsque les actions ne communiquent pas ou pas assez entre elles. Depuis trente ans au moins, tous les rapports sur le fonctionnement du multilatéralisme onusien mettent l'accent sur la nécessité d'accroître la transversalité et la complémentarité des programmes, sur la nécessaire coordination et l'impérative rationalisation. Pourquoi est-ce que cela ne marche pas ou pas suffisamment ? En fait, la question est très politique.

En premier lieu, il faut rappeler que ce sont les États eux-mêmes qui sont à l'origine de la prolifération d'institutions, d'agences, de programmes, de fonds ou de forums. Il y a un avantage à la création institutionnelle : soit pour mettre en avant sa propre diplomatie, soit pour contourner une enceinte jugée peu favorable, soit les deux en même temps. Si l'on veut rationaliser, c'est donc aux États et à leurs représentants de prendre l'initiative : en réduisant l'éparpillement plutôt que de le susciter, en recherchant les convergences sans créer de nouvelles structures (environnement), en renforçant d'abord les structures existantes, en leur conférant plus de flexibilité et plus d'autorité. En bref, il faut contenir le multilatéralisme à la carte et le saupoudrage multilatéral. Il n'y a pas de fatalité dans la prolifération institutionnelle, mais seulement des choix politiques consistant à négliger certaines enceintes régionales ou

universelles (Ecosoc ^{5/}, AGNU ^{6/}) pour en privilégier d'autres (G7, G20, groupes de contact et autres forums) beaucoup moins inclusifs. Il faut inverser cette tendance et réinvestir les enceintes multilatérales les plus inclusives en travaillant à leur amélioration.

En deuxième lieu, coordonner l'action suppose de définir des priorités collectives. L'exercice ayant conduit à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015 donne une idée du processus à suivre : des négociations ouvertes aux acteurs étatiques et non étatiques, une feuille de route et des objectifs à atteindre ainsi que des mécanismes de suivi pilotés par l'Ecosoc. Là encore, c'est aux États et aux organisations régionales d'assumer leurs responsabilités dans le suivi individuel et collectif de cet « agenda 2030 » et aux secrétariats de toutes les institutions concernées de vérifier la complémentarité des actions entreprises : le rôle du bureau de coordination des secrétariats des organismes des Nations unies (CEB) devrait être réévalué et considéré comme une instance essentielle à l'action commune ^{7/}.

Rien n'empêcherait de répéter l'exercice sur des segments plus précis de l'action internationale : la résolution des conflits, la régulation de l'Internet ou le respect des droits humains. L'avantage consisterait à associer dans des négociations élargies les acteurs étatiques, interétatiques et non étatiques, du Nord et du Sud pour définir des programmes d'action prioritaire à l'instar des ODD ou de ce qui se passe au sein des Conférences des Parties (COP) en matière environnementale : le secrétariat et le suivi de ces Conférences étant assurés par une ou plusieurs institutions spécialisées, supervisés par le Secrétariat général des Nations unies agissant comme rapporteur devant l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité. L'idée serait de lier les domaines d'action à travers une série limitée de grands programmes. Cette perspective rejoint d'ailleurs celle proposée par le Secrétaire général Guterres dans son rapport « Notre programme commun » (2021) : quelques plans d'action au niveau mondial sur certains domaines pouvant être considérés comme des biens

^{5/} Acronyme anglais pour le Conseil économique et social de l'ONU

^{6/} Acronyme pour l'Assemblée générale des Nations unies, cf. DEVIN Guillaume, PETITEVILLE, Franck et TORDJMAN Simon, dir., *L'Assemblée générale des Nations unies, Une institution politique mondiale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020.

^{7/} United Nations System Chief Executives Board for Coordination (CEB), <https://www.un.org/sg/en/global-leadership/chief-executives-board/all>

publics mondiaux (santé, information, paix, science, économie mondiale, planète, numérique) qui ne réclament pas d'institutions nouvelles. « *Ce qu'il faut plutôt, c'est prendre de nouvelles résolutions et adopter de nouvelles façons de travailler ensemble [...]* » ^{8/}.

Il est probable que lier les domaines provoque des conflits de hiérarchie (développement du nucléaire *versus* protection de la santé, libre échange *versus* droits sociaux, soutien à l'élevage *versus* défense de l'environnement, etc.). Ceux-ci auront l'avantage de réintroduire une politisation bienvenue dans des institutions parfois trop routinisées.

En troisième lieu, la rationalisation passe aussi par les acteurs qui sont chargés de la réaliser. De ce point de vue, il est temps de réhabiliter une fonction publique internationale digne de ce nom. Son démantèlement depuis les années quatre-vingts au nom d'une idéologie managériale brouillonne a gravement affecté l'esprit d'un service public international. Aujourd'hui, plus des deux tiers des agents de l'ONU et des institutions spécialisées sont des contractuels souvent de très courte durée auxquels s'ajoute une cohorte d'experts et de consultants aux missions parfois assez floues et aux statuts précaires. Il ne s'agit pas de se priver de ressources extérieures, mais de fidéliser et d'encourager le sens public international comme vocation en offrant de vraies carrières aux lauréats des concours (l'Union européenne n'est pas un mauvais exemple). Ce serait aussi un antidote à la privatisation croissante des politiques publiques internationales. Sans se faire d'illusion sur le jeu d'influence des États dans les recrutements, des concours impartiaux, de haut niveau, et des statuts permanents devraient tout de même renforcer l'indépendance et l'intégration de l'action publique internationale.

Renforcer la légitimité de l'action

La crise de confiance qui affecte nombre de nos institutions nationales n'épargnent pas les institutions internationales, même si les Nations unies résistent plutôt bien^{9/}. Y remédier est un vaste défi qui passe par un

^{8/} GUTTERES Antonio, *Notre programme commun*, Rapport du Secrétaire général, ONU, 2021 (consulté 15 décembre 2022).

^{9/} Rétablir l'ordre : l'ONU est-elle un ami ou un ennemi, <https://www.openglobalrights.org/order-from-chaos-is-the-UN-a-friend-or-foe/order-from-chaos-is-the-un-a-friend-or-foe/?lang=French> (consulté 12 janvier 2023) Également : <https://www.pewresearch.org/facttank/2022/09/16/international-views-of-the-un-are-mostly-positive/> (consulté le 20 janvier 2023).

objectif plus global de cohérence. Là encore, il s'agit de mettre en relation plusieurs dimensions inhérentes à la coopération internationale et à ses institutions, ce l'on peut désigner sous le nom du « *triangle de la fonctionnalité* » : la représentativité, l'efficacité et la légitimité^{10/}. En fait, toutes ces dimensions sont en interaction, indissociablement liées et concourent à renforcer la légitimité de l'action commune.

La représentativité dans le « *système onusien* » peut concerner la distribution de multiples fonctions, le partage et la rotation des mandats et bien d'autres aspects relatifs à la « *répartition géographique équitable* » (recrutement, nomination, etc.). Mais l'urgence réclamée par un grand nombre d'États est ce serpent de mer que constitue la réforme du Conseil de sécurité. On connaît les obstacles procéduraux et politiques^{11/}. On se bornera ici à deux observations rapides. D'une part, si l'élargissement du Conseil de sécurité doit être envisagé, il doit aussi l'être sur le terrain de ses compétences. À l'heure des crises systémiques, on ne peut pas se contenter d'ajouter quelques membres à un Conseil restreint à la sécurité militaire. La réforme doit viser la création d'un Conseil dédié à la « *sécurité globale* ». D'autre part, si certains membres permanents du Conseil, comme la France, estiment que cette réforme est nécessaire voire impérative, il faut dépasser le stade des déclarations et prendre des initiatives politiques fortes. Pourquoi ne pas pratiquer la politique de la chaise vide tant qu'un plan d'élargissement n'est pas adopté ? Voilà une initiative qui séduirait les pays du Sud et qui sonnerait peut-être le réveil d'un nouveau multilatéralisme.

S'agissant de l'efficacité, outre des moyens humains déjà mentionnés, il faut des moyens et en particulier un financement pérenne. En 2022, les contributions volontaires (et donc parfaitement aléatoires et/ou assignées) représentent environ 70 % des ressources totales des entités de la famille des Nations unies^{12/}. La crise du Covid a mis en lumière le cas particulièrement spectaculaire de l'OMS : 80 % de contributions obligatoires et 20 % de contributions volontaires dans les années 1960 et l'inverse dans les années 2000 ! Avec 16 % de contributions obligatoires en 2021, l'OMS a révélé toute sa fragilité et une capacité d'action très

^{10/} DEVIN Guillaume, *Les Organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 2022, p.91sq.

^{11/} *Ibid.*, p. 184-186.

^{12/} <https://unsceb.org/fs-revenue-type>

limitée. Pour rectifier la tendance, l'Assemblée mondiale de la santé a prévu une augmentation des contributions obligatoires pour atteindre 50 % du budget d'ici 2028-2029, si possible, et au plus tard en 2030-2031^{13/}. C'est un dossier à suivre qui déterminera largement l'évolution du système des organisations internationales, c'est-à-dire l'évolution de la coopération internationale.

L'efficacité, c'est aussi la mesure des résultats, la réalisation des objectifs et leur suivi. La tâche ici ne peut être seulement managériale comme c'est trop souvent le cas désormais. Elle doit être surtout entre les parties prenantes (États et sociétés civiles) ; entre les contributeurs, bien sûr, mais aussi les États et les populations cibles. Il faut que les instances de suivi soient représentatives, qu'elles réintroduisent la dimension politique des objectifs, qu'elles fassent de l'évaluation le point de départ de nouvelles délibérations avec les acteurs concernés.

On le voit dans ce dernier exemple, l'efficacité n'est pas séparable de la représentativité des instances qui la mesurent. Il en va de même pour la légitimité. Elle est renforcée par la représentativité et l'efficacité autant qu'elles les renforcent. Ainsi en va-t-il notamment de l'association des sociétés à des problèmes collectifs qu'il est illusoire de pouvoir traiter sans elles. D'abord, du point de vue de l'expertise qui exige un accompagnement systématique de l'action par des chercheurs à l'instar des Groupes d'experts qui existent déjà (climat, biodiversité, sécurité alimentaire, etc.), mais avec une présence plus équilibrée entre sciences physiques et sciences sociales. Ces dernières, encore très minoritaires, sont pourtant plus attentives à la réception et à l'acceptation des mesures et, par conséquent, à la façon de comprendre les obstacles et de trouver des solutions politiquement pertinentes. Associer les sociétés, c'est ensuite faire une place plus importante aux intérêts collectifs organisés. La Charte des Nations unies a ouvert une première brèche dans le multilatéralisme interétatique en donnant la possibilité à l'Ecosoc de consulter des ONG (environ 6 000 disposent aujourd'hui d'un tel statut)^{14/}. Mais il faudrait aller plus loin. À la fois déverrouiller le Comité des ONG de l'ONU qui accorde ou non les statuts consultatifs mais reste composé par des États

^{13/} <https://www.who.int/fr/news/item/24-05-2022-world-health-assembly-agrees-historic-decision-to-sustainably-finance-who>

^{14/} DEVIN Guillaume, *Les Organisations internationales*, op.cit., p.166-176.

(souvent autoritaires) quasi-inamovibles^{15/} et associer plus étroitement les représentants d'acteurs non étatiques concernés aux instances délibératives et/ou décisionnelles des organisations internationales^{16/}. La légitimité des institutions multilatérales pourrait également gagner grâce à la qualité de leur leadership. Miser sur des personnalités de premier plan, compétentes et indépendantes, est un moyen de renforcer la confiance. Kofi Annan (Secrétaire général des Nations unies de 1997 à 2006) a certainement profité d'un contexte plutôt favorable à la coopération internationale, mais sa personnalité a beaucoup compté dans le développement de conférences mondiales qui ont dopé la mobilisation des « sociétés civiles » et accompagné un vaste mouvement d'idées et d'initiatives tendant à « redéfinir la sécurité des hommes »^{17/}. Les individus comptent beaucoup plus qu'on ne pourrait le penser dans le développement de nouvelles conceptions internationales et dans leur mise en œuvre. Les diplomaties engagées dans et pour le multilatéralisme doivent être attentives aux nominations et aux choix des équipes bien au-delà des seules batailles d'influence politique.

Sur ce dernier point comme sur les autres, c'est l'intérêt collectif qui doit servir de guide. Un défi particulièrement difficile à un moment où le monde paraît renouer avec la politique des blocs. Mais à l'heure des divisions et des conflits, les amis de la paix et de la coopération ont-ils un autre choix ? ■

^{15/} *Ibid.*, p. 167-169.

^{16/} Voir DEFRAIN-MEUNIER, Alix, « Les acteurs non étatiques de l'Assemblée générale » in DEVIN Guillaume et al., dir., *L'Assemblée générale des Nations unies, op.cit.*, p.56-59.

^{17/} ANNAN Kofi, *Interventions. Une vie dans la guerre et dans la paix*, Paris, Odile Jacob, 2013, p.227-270.

ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE POUR UNE SÉCURITÉ GLOBALE

Jean-Marie Harribey*

CE COLLOQUE S'EST TENU À UN MOMENT OÙ LE MONDE est confronté à une somme de contradictions qui, se renforçant les unes les autres, menacent la paix, la sécurité, le vivre ensemble et peut-être même aussi les conditions de vie sur la planète Terre^{1/}. L'hypothèse retenue ici est que, à la racine de ces contradictions, se trouve la nature du système capitaliste, dont la logique est de tout transformer en marchandises et de subordonner toute activité humaine à l'objectif d'accumuler du capital. Telle est sans doute l'origine du caractère structurel et multidimensionnel d'une crise globale d'un capitalisme lui-même global : au-delà de son aspect économique, il s'agit d'une crise sociale, écologique, et maintenant également géopolitique et démocratique.

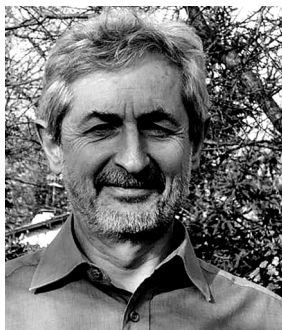


PHOTO : D. R.

Malgré de nombreuses rencontres multilatérales, « sommets » et « Conférences des parties », les réponses des classes dominantes et des gouvernements ne sont pas à la hauteur des enjeux et confortent au contraire le *statu quo* des positions sociales et la fuite en avant productiviste. En face, les réponses alternatives sont encore trop balbutiantes. Donnons quelques éléments importants pour dresser un constat de la situation et estimer économiquement les besoins, puis examinons en quoi les outils budgétaire, fiscal et monétaire peuvent servir une politique de transformation vers une sécurité globale^{2/}.

* Jean-Marie Harribey est ancien professeur agrégé de sciences économiques et sociales et maître de conférences à l'Université de Bordeaux, membre des associations Attac, Fondation Copernic et Économistes atterrés. <http://harribey.u-bordeaux.fr>

^{1/} Ce texte suit le canevas présenté dans un diaporama pendant ce colloque.

^{2/} Compléments dans Jean-Marie Harribey, *Le trou noir du capitalisme, Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie*, Le Bord de l'eau, 2020.

1. Le constat

Les éléments de diagnostic sont clairement posés depuis plusieurs décennies et bien documentés. Les défis sont notamment précisés dans les « 17 Objectifs du développement durable » (ODD) de l'ONU pour « transformer le monde »^{3/} adoptés en 2015 (voir l'encadré), succédant ainsi aux anciens huit objectifs du Millénaire pour le développement.

Les 17 ODD de l'ONU

1. Éliminer la pauvreté
2. Faim zéro et agriculture durable
3. Bonne santé et bien-être (5 millions d'enfants meurent chaque année avant 5 ans, 287 000 femmes sont décédées en 2020 pendant la grossesse ou l'accouchement)
4. Éducation de qualité (260 millions de 6 à 17 ans non scolarisés)
5. Égalité entre les sexes (salaires féminins – 23 % ; 3 fois plus d'heures aux travaux domestiques et aux soins)
6. Eau propre et assainissement (3/10^{es} des humains n'ont pas accès à l'eau potable ; 6/10^{es} n'ont pas accès à des installations sanitaires sécurisées)
7. Énergie propre à un coût abordable (bien que 90 % aient accès à l'électricité, il reste 800 millions qui en sont dépourvus)
8. Travail décent et croissance durable et partagée (taux de chômage dans le monde : 6 % mais sans compter le travail informel)
9. Industrie, innovation et infrastructures (fortes inégalités : 46 % des humains sans internet)
10. Inégalités à réduire (les 10 % les plus riches gagnent plus de 20 % du revenu mondial, les 40 % les plus pauvres ont moins de 25 %)
11. Villes et communautés durables (1/2 de la population mondiale dans les villes, 2/3 en 2050 ; croissance des mégapoles supérieure à celle des logements et infrastructures de services)
12. Consommation et production responsables (une seule planète)
13. Lutte contre le changement climatique
14. Vie aquatique (mers durables contre la surexploitation)
15. Vie terrestre (préserver les écosystèmes, biodiversité)
16. Paix et justice (institutions efficaces, renforcement de l'État de droit)
17. Partenariat mondial pour le développement durable en 2030

^{3/} ONU, <https://www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde>.

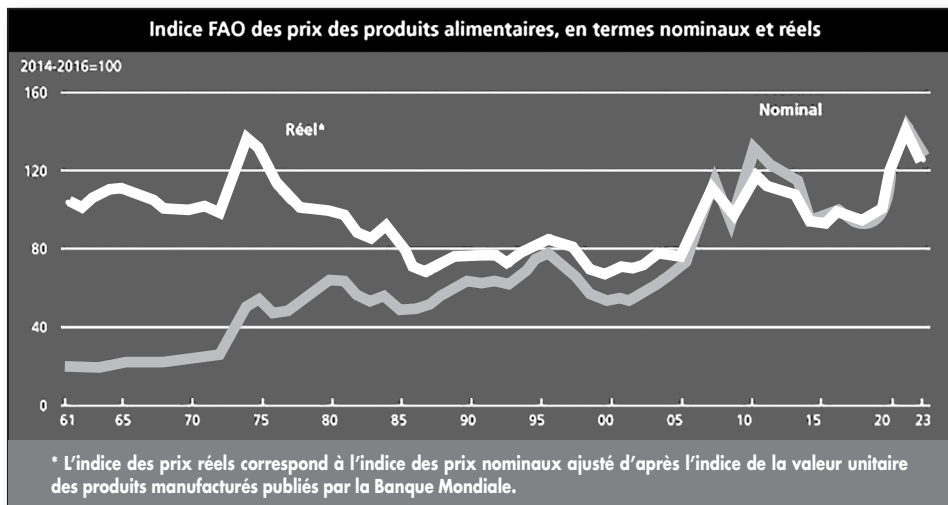
Illustrons l'insécurité globale dans le monde par quatre exemples : la faim, le climat, la biodiversité, et les conditions de travail et la productivité.

1) Faim et alimentation

Selon les rapports concordants de l'ONU, de la FAO, de l'IFAD, de l'UNICEF, de l'OMS, de WHO, il y avait 828 millions de malnutris en 2021, en progression par rapport à 2019 (+ 150 millions), soit un passage de 8 % à 9,3 % de la population mondiale.

De plus, 2,3 milliards d'humains sont en situation d'insécurité alimentaire grave ou modérée, soit 29,3 % (dont 924 millions en situation grave : 11,7 %, + 207 millions en 2 ans). 31,9 % des femmes sont en situation grave, et 27,6 % des hommes le sont. 45 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent d'émaciation, multipliant par 12 le risque de décès. L'insécurité alimentaire va perdurer d'ici la fin de la décennie : 670 millions de personnes, en supposant qu'il n'y ait pas d'autre choc majeur^{4/}.

La FAO indique qu'une tendance à la hausse des prix des matières premières alimentaires s'est installée depuis près d'une décennie, en parallèle à la hausse de tous les matières premières, et donc bien avant l'éruption de la pandémie du Covid-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui a aggravé les tensions sur les prix.



Source : *Les Échos*, 14 mars 2022.

^{4/} FAO, « The state of food security and nutrition in the world », 2022, <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc0639en>.



PHOTO: LE DEVOIR

Le GIEC estime que l'humanité est bel et bien à l'origine de cette hausse rapide des températures sur Terre.

2) Climat

Les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont de plus en plus pressants pour indiquer que le risque de réchauffement du climat de plusieurs degrés est de plus en plus certain à la fin du XX^e siècle, au point de provoquer un emballement qu'il serait vraisemblablement impossible de maîtriser. Dans son rapport de 2022^{5/}, le GIEC estime que l'humanité n'aurait plus que 3 ans pour éviter cet emballement. L'objectif de la neutralité carbone en 2050 (pas plus d'émissions de gaz à effet de serre que la Terre peut en absorber) semble difficile à atteindre.

3) Biodiversité

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) atteste l'affaiblissement de la diversité biologique, à hauteur de 30 à 60 % selon les espèces^{6/}. La COP 15 sur la biodiversité qui s'est tenue fin 2022 à Montréal n'a abouti à aucun accord important, sinon comme le dit avec gourmandise le journal *Les Échos* (7 décembre 2022) : « *Le secteur financier s'empare du dossier biodiversité* ».

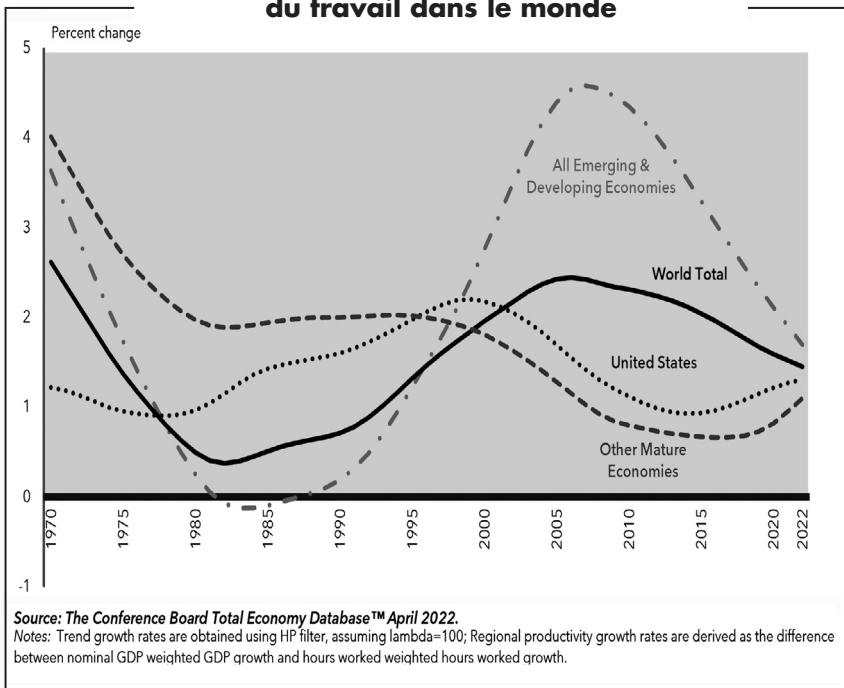
^{5/} https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_SummaryForPolicymakers.pdf.

^{6/} https://zenodo.org/record/6810036#.Y_xk8y17SKV.

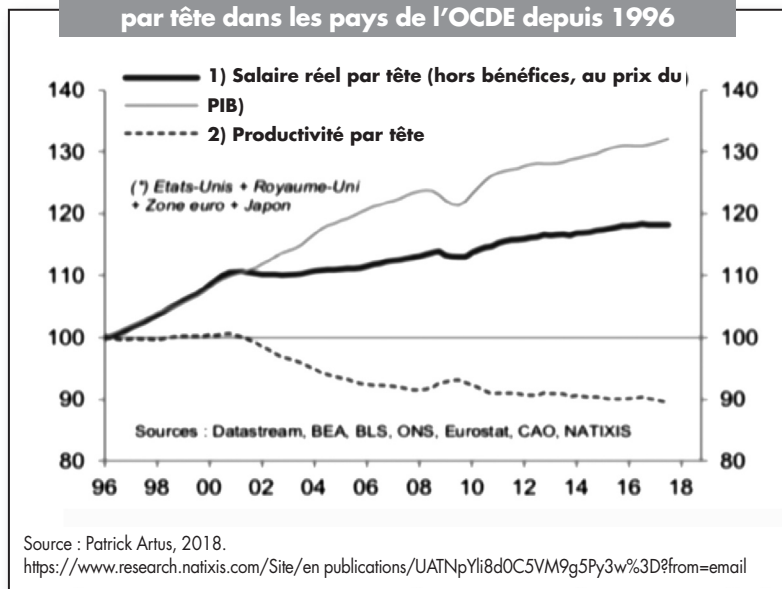
4) Travail et productivité

Depuis une vingtaine d'années, le capitalisme ne parvient plus à obtenir des gains de productivité élevés. En moyenne, la progression de la productivité du travail dépasse à peine un demi pour cent par an dans les pays riches et la même tendance à la baisse est à l'œuvre dans les pays émergents. Il s'ensuit un fléchissement de la rentabilité du capital dans le système productif réel, qui n'est compensé pour les classes dominantes que par une fuite en avant financière pour capter et concentrer la valeur au plan mondial et par une faible progression des salaires et une dégradation des conditions de travail.

Baisse de la progression de la productivité du travail dans le monde



Évolution du salaire réel par tête et de la productivité par tête dans les pays de l'OCDE depuis 1996



2. Estimation économique des besoins

Le coût des investissements de transition écologique est estimé à 5 % du produit brut mondial par an, soit 4 500 milliards de dollars, pendant plusieurs décennies. Les besoins correspondant aux autres ODD de l'ONU en représentent au moins autant. Au total, un coût d'une dizaine de % du produit brut mondial, c'est-à-dire entre 9 000 et 10 000 milliards dans le monde par an pendant plusieurs décennies. On peut penser que ces chiffres sont moins susceptibles de surestimation que de sous-estimation.

Au sein de l'Union européenne, le PIB est d'environ 15 000 milliards d'euros. 5 % d'investissements de transition équivalent à 750 milliards par an. Or, à ce jour, l'UE a seulement prévu, dans le cadre de son « Pacte vert pour l'Europe », 1 000 milliards d'euros pour 10 ans, dont la moitié proviendrait des investissements privés.

Quant à la France, avec un PIB de 2 500 milliards d'euros (en 2021), le budget environnemental de l'État se limite en 2023 à une fourchette comprise entre 1 % et 1,3 % du PIB, soit au mieux 34 milliards,

probablement quatre fois inférieurs au besoin de 5 % du PIB mentionné précédemment. En partant de l'hypothèse que l'ensemble des besoins sociaux et écologiques exigerait les 10 % indiqués, on aboutit à une enveloppe de 250 milliards d'euros par an.

Au regard de l'ampleur des besoins, quels outils pourraient être mobilisés ?

3. L'outil budgétaire et fiscal

1) À l'échelle mondiale

Selon le World inequality in the world^{7/}, les 0,1 % les plus riches dans le monde détiennent 19 % du patrimoine mondial. Les 10 % les plus riches en détiennent 77 % (61 % en Europe). Et les 50 % les plus pauvres ne possèdent que 2 % des patrimoines (4 % en Europe).

En 2022, « les dividendes ont atteint des niveaux record dans le monde »^{8/}: 1 560 milliards de dollars, dont plus de la moitié versée par les sociétés pétrolières et financières. Depuis la crise de 2007-2009, les dividendes ont été multipliés par 2,1, alors que, dans le même temps, le produit brut mondial était multiplié par 1,5^{9/}. La polarisation de la distribution des revenus à un bout de l'échelle est ainsi confirmée.

Devant cette situation, plusieurs propositions ont été formulées. En 2021, 140 pays ont trouvé un accord sous l'égide de l'OCDE pour instaurer un taux minimum de 15 % d'impôt sur les bénéfices des sociétés multinationales là où elles sont implantées. Le seuil pour être concerné est un chiffre d'affaires consolidé annuel de plus de 750 millions de dollars. Mais, d'une part, ce taux est faible (l'administration Biden avait proposé 21 %) ; d'autre part, de multiples exemptions sont prévues ; et, enfin, les pays développés percevront 19 % de recettes fiscales supplémentaires et seulement 2 % de plus pour les pays en développement. Il n'est pas sûr que ce projet – qui doit être appliqué en 2024 – soit une parade efficace contre les paradis fiscaux.

De leur côté, nombre de chercheurs^{10/} ont esquissé d'imposer un relèvement important du barème des impôts sur le revenu pouvant aller

^{7/} WIW, « Rapport sur les inégalités mondiales », 2022, https://wir2022.wid.world/www-site/uploads/2021/12/Summary_WorldInequalityReport2022_French.pdf. Voir aussi Oxfam, « La loi du plus riche », 2023, https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2023/01/Davos_2023_french_full_report.pdf.

^{8/} Rachel Cotte, *Les Échos*, 1^{er} mars 2023, d'après une étude de la société Janus Henderson..

^{9/} Insee, « L'essentiel de la mondialisation », 31 janvier 2023, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633242>.

^{10/} Notamment Thomas Piketty, *Une brève histoire de l'égalité*, Seuil, 2021.

jusqu'à des taux marginaux comparables à ceux des années 1930 aux États-Unis (80 à 90 %), ainsi que celui des impôts sur les patrimoines.

2) À l'échelle de la France

Selon les données de l'Insee^{11/}, les écarts entre les revenus disponibles moyens par déciles des ménages français augmentent de façon linéaire jusqu'au 7^e décile, et augmentent exponentiellement à partir du 8^e et surtout des 9^e et 10^e, avec une accélération de plus en plus forte au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie. L'écart entre le revenu disponible moyen par ménage dans le 1^{er} décile et celui du 7^e est de 1 à 3,9, tandis que l'écart entre le revenu disponible moyen dans le 1^{er} décile et celui du 10^e est de 1 à 10,3.

En supposant une réforme fiscale permettant de limiter la progression des écarts en poursuivant la tendance linéaire prévalant du 1^{er} au 7^e décile jusqu'au 10^e, la réduction des inégalités pourrait apporter des recettes fiscales supplémentaires^{12/}:

- ✓ réduction dans une échelle de 1 à 6 (prélèvements supplémentaires sur le 10^e décile) : 128 milliards d'euros (5,2 % du PIB) ;
- ✓ réduction dans une échelle de 1 à 5 (prélèvements supplémentaires sur les 9^e et 10^e déciles) : 179 milliards d'euros (7,2 % du PIB) ;
- ✓ réduction dans une échelle de 1 à 4 (prélèvements supplémentaires sur les 8^e, 9^e et 10^e déciles) : 228 milliards d'euros (10,4 % du PIB).

À elle seule, la première de ces trois variantes – qui est la moins sévère – procurerait des ressources supplémentaires à hauteur des besoins estimés pour les investissements de transition écologique.

4. L'outil monétaire

La pandémie du Covid 19 a vu les gouvernements utiliser massivement la possibilité du déficit budgétaire (le fameux « *quoi qu'il en coûte* » d'Emmanuel Macron), en même temps que la politique monétaire de la Banque centrale européenne contribuait à abaisser le coût des déficits

^{11/} Insee, « Revenus et patrimoines et patrimoine des ménages », *Insee Références*, 2021.

^{12/} Pour les calculs, voir Jean-Marie Harribey, « Réduction des inégalités pour que les retraites soient soutenables socialement et écologiquement », 28 janvier 2023, <http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/retraites/soutenables-socialement-ecologiquement-2023.pdf>.

publics par des taux d'intérêt nuls ou négatifs et par le rachat massif de titres de dette (le non moins fameux « *whatever it takes* » de Mario Draghi).

Cette expérience a permis de rappeler plusieurs points clés de théorie économique, décisifs pour assurer une sécurité économique globale :

- ✓ toute dynamique économique nécessite une création de monnaie anticipant le surplus économique permis par l'investissement nouveau^{13/};
- ✓ cette exigence sera d'autant plus cruciale que l'on s'engagera dans une transition écologique ;
- ✓ la maîtrise démocratique de la création de monnaie est essentielle.

Dès lors, la politique monétaire des banques centrales devrait :

- ✓ aider la politique économique de transition par la garantie des emprunts publics qui seront indispensables pour entreprendre une nouvelle politique industrielle et agricole ;
- ✓ recouvrer le droit de financer directement si nécessaire les investissements publics ;
- ✓ conditionner le refinancement des banques à la présentation de titres émis lors de crédits pour financer des investissements socialement et écologiquement.

Ainsi, la monnaie retrouverait pleinement son statut d'institution sociale qui n'est pas réductible au capitalisme et à l'accumulation privée, ni même à son rôle dans les échanges marchands, et qui pourrait être un des instruments au service d'une meilleure sécurité globale.

Conclusion

Il est vraisemblable que, face à une crise systémique du capitalisme global, assurer une « *sécurité globale* » supposerait de transformer l'ensemble des rapports sociaux et des représentations dominantes sur le sens du progrès humain. Pour ne parler que sous l'angle économique, la bifurcation du système productif serait un point d'ancrage matériel de cette profonde transformation. ■

^{13/} L'idée fait consensus entre Marx, Luxemburg, Schumpeter, Kalecki et Keynes. Pour un développement, voir Jean-Marie Harribey, *En finir avec le coronavirus, L'alternative est possible*, Dunod, 2021.